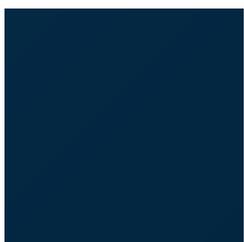




RAPPORT ANNUEL 2022



Avec le soutien financier du Programme
Justice de l'Union européenne



SOMMAIRE

1. LE REFJ EN 2022	4
2. MESSAGE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	5
3. À PROPOS DE NOUS	7
4. CALENDRIER	11
5. 2022 : LES FAITS MARQUANTS	14
6. RETOUR EN DÉTAIL SUR L'ANNÉE 2022	26
6.01. ÉCHANGES DE COURTE DURÉE.....	26
6.02. STAGES DE LONGUE DURÉE.....	29
6.03. VISITES D'ÉTUDE.....	31
6.04. ÉCHANGES REFJ-CEPOL	33
6.05. PROGRAMME AIAKOS	35
6.06. ÉCHANGES RÉGIONAUX.....	37
6.07. PROGRAMME DE SUBVENTIONS DE FORMATION JUDICIAIRE	39
6.08. SÉMINAIRES DE DROIT ADMINISTRATIF.....	41
6.09. SÉMINAIRES DROIT CIVIL.....	43
6.10. SÉMINAIRES DE DROIT PÉNAL.....	46
6.11. SÉMINAIRES SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTÉS FONDAMENTALES.....	58
6.12. SÉMINAIRES LINGUISTIQUES	60
6.13. SÉMINAIRES SUR LES MÉTHODES DE FORMATION JUDICIAIRE	63
6.14. CONCOURS THÉMIS.....	65
7. PROJETS ET INITIATIVES	67
7.01. PROJET BALKANS OCCIDENTAUX II	67
7.02. FORUM JUDGES@EUROPE	69
7.03. WEBINAIRES DE MIDI	71
8. PUBLICATIONS	73
9. CHIFFRES CLÉS	76
10. ANNEXES	77
10.01. MEMBRES.....	77
10.02. MEMBRES ASSOCIÉS	79
10.03. OBSERVATEURS.....	80
10.04. ORGANISATIONS PARTENAIRES	82
10.05. À PROPOS DU RÉSEAU EUROPÉEN DE FORMATION JUDICIAIRE	84
10.06. SECRÉTARIAT DU REFJ.....	95
10.07. EXPERTS DU REFJ	108
11. ACRONYMES	112

EJTN IN 2022



2000

Création



995

Activités
Organisées¹



36

Membres



7,175

Participants



5

Membres Associés



37,425

Jours De Formation



17

Observateurs



176

Participants



896

Participants

¹Échanges, séminaires, webinaires et webinaires de midi.

2. MESSAGE FROM THE SECRETARY GENERAL

Chers collègues et partenaires,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2022 du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ), qui présente nos activités et nos réalisations au cours de l'année écoulée. Le rapport souligne les progrès réalisés en matière de formation judiciaire et de collaboration transfrontalière dans toute l'Europe.

Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement mon prédécesseur, le juge Markus Brückner, pour son engagement face aux multiples défis engendrés par la COVID-19. Son investissement et ses efforts ont permis au réseau de rester solide et de traverser avec succès les moments difficiles de la pandémie.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier les membres qui ont récemment achevé leur mandat au sein de notre comité de pilotage. Leur soutien et leur dévouement à la mission du REFJ ont été précieux. Je me réjouis de continuer à travailler avec le nouveau comité de pilotage, qui a été élu lors de notre assemblée générale de 2022. Il fournira des orientations et des contributions importantes au cours des prochaines années.

Comme vous le verrez dans les pages suivantes, l'année 2022 a été marquée par un retour aux activités en présentiel, notamment nos séminaires, nos échanges, le concours Thémis et le Programme AIAKOS. En 2022, nous avons lancé des initiatives d'envergure, telles que le projet Balkans occidentaux II et le forum judges@europe, ainsi que de nouveaux types d'échanges. Nous avons également amélioré nos systèmes informatiques et lancé un nouveau site web qui améliore notre communication externe.

Dans le domaine des relations institutionnelles, le REFJ a signé un protocole d'accord avec l'Organisation internationale de la formation judiciaire (IOJT) afin de renforcer notre coopération actuelle. Nous avons également accueilli un nouveau membre associé : le ministère italien de la justice, qui est responsable de la formation des personnels judiciaires du pays. Markus Brückner et moi-même avons également eu le privilège de représenter le REFJ lors de la réunion du Conseil « Justice et affaires intérieures » qui s'est tenue en octobre 2022.

Le champ d'action du REFJ en 2022 a été particulièrement vaste, et vous trouverez plus de détails et d'exemples dans ce rapport. Je voudrais souligner que toutes nos actions sont guidées par un seul objectif : promouvoir l'excellence en matière de formation judiciaire et favoriser la coopération entre les membres des systèmes judiciaires européens, conformément à nos principes de formation judiciaire. Cet objectif se reflète dans le large éventail d'événements et d'activités présentés dans ce rapport.

Notre action n'est possible que grâce au soutien continu des amis et collègues qui constituent nos membres, membres associés, observateurs et partenaires, ainsi que de l'équipe dévouée de notre secrétariat à Bruxelles.

Ensemble, nous œuvrons au renforcement des liens entre les professionnels de la justice en Europe et, ce faisant, à la promotion d'une culture judiciaire européenne commune.

Bonne lecture,



Ingrid Derveaux
EJTN's Secretary General

À PROPOS DE NOUS

3. À PROPOS DE NOUS

Créé en 2000 par la Charte de Bordeaux, le REFJ est une association internationale sans but lucratif régie par les dispositions du droit belge.

Le REFJ rassemble les institutions de formation judiciaire de tous les États membres de l'Union Européenne pour poursuivre un objectif d'intérêt général européen : développer et mettre en œuvre des activités de formation et d'échange pour les membres des systèmes judiciaires européens. Ces activités couvrent à la fois la formation initiale et la formation continue, et sont menées en étroite collaboration avec nos membres, nos membres associés, nos observateurs et nos partenaires.

Le REFJ joue également un rôle essentiel dans la promotion de la mise en réseau de ses membres. Grâce au REFJ, ils disposent d'une plateforme pour partager leurs expériences et échanger leurs opinions dans des domaines d'intérêt commun, sur la base de valeurs partagées.

En outre, le réseau attache une importance particulière à la formation des jeunes magistrats car ils ne sont pas seulement des juges et procureurs nationaux, mais aussi des juges et procureurs européens.

Approche du REFJ en matière de planification et d'exécution des activités

Le REFJ adopte une approche décentralisée pour planifier et organiser ses activités. Les membres apportent l'expertise nécessaire au développement et à la mise en œuvre des activités de formation judiciaire, tandis que le soutien de la Commission européenne reste essentiel en termes de conseils stratégiques et de financement.

Les priorités du REFJ sont définies de manière autonome, conformément au principe d'indépendance judiciaire, mais en tenant compte des priorités fixées par les institutions de l'UE en matière de formation judiciaire. Le REFJ reconnaît



Le REFJ adopte une approche décentralisée pour planifier et organiser ses activités. Les membres apportent l'expertise nécessaire au développement et à la mise en œuvre des activités de formation judiciaire, tandis que le soutien de la Commission européenne reste essentiel en termes de conseils stratégiques et de financement.

et respecte les compétences uniques, les missions et les divers besoins de ses membres et s'engage à veiller à ce que les activités du réseau soient adaptées à leurs exigences et à leurs priorités.

Objectifs stratégiques du REFJ

Le REFJ s'est imposé comme un acteur majeur de la formation judiciaire à l'échelon européen. Le réseau s'attache à consolider cette position et continue à œuvrer pour qu'une formation judiciaire de haute qualité soit accessible à un nombre croissant de magistrats européens.

Le REFJ vise à organiser des activités de formation transfrontalière pour au moins 5 % de l'ensemble des juges et procureurs chaque année, et à intégrer le Programme AIKOS par défaut dans son offre de formation initiale. Le réseau organise également des activités de formation spécifiques pour les personnels judiciaires, et offre à ses membres la possibilité de se rencontrer et de discuter de ce domaine d'activité.

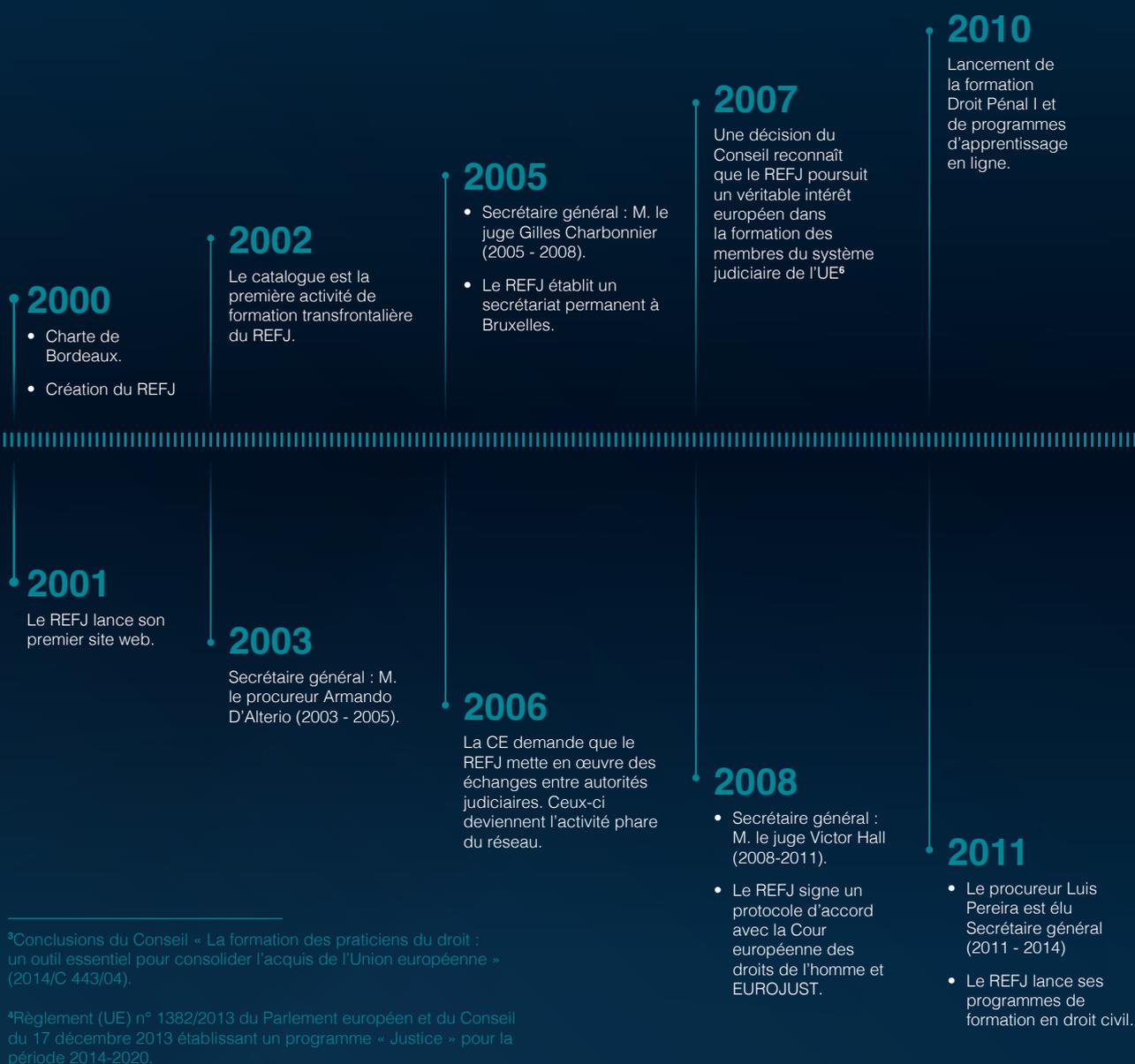
Le REFJ a pour objectif stratégique d'offrir 1 200 échanges juridictionnels chaque année, conformément au plan stratégique 2021 - 2027 et à la communication de la Commission européenne intitulée « Assurer la justice dans l'UE — Une stratégie européenne de formation judiciaire pour la période 2021-2024 »².

Le plan 2021 - 2027 du REFJ définit les objectifs stratégiques suivants:

- Maintenir la haute qualité de la formation continue du REFJ, les séminaires de formation sur le droit européen et la coopération, l'art de juger, l'État de droit et les compétences linguistiques.
- Continuer à développer et à promouvoir différentes activités et projets, et concevoir, tester et mettre en œuvre de nouveaux formats de formation.
- Renouveler les publics cibles pour les formations à plusieurs niveaux.
- Proposer une mise en réseau pour la formation des personnels judiciaires et former les personnels judiciaires.
- Développer de nouveaux formats et contenus pour les échanges, et intégrer les personnels judiciaires au Programme d'Echanges.
- Continuer à coopérer efficacement avec les différents partenaires, les candidats à l'UE et les pays candidats potentiels, les États de l'EEE et de l'AELE, et ses observateurs.

²Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : « Assurer la justice dans l'UE — Une stratégie européenne de formation judiciaire pour 2021-2024 ». COM(2020) 713 final

CALENDRIER



³Conclusions du Conseil « La formation des praticiens du droit : un outil essentiel pour consolider l'acquis de l'Union européenne » (2014/C 443/04).

⁴Règlement (UE) n° 1382/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 établissant un programme « Justice » pour la période 2014-2020.

⁵Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne et commissaire européenne chargée de la justice. Discours d'ouverture lors d'un atelier de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen, 28 novembre 2013.

⁶Décision du Conseil du 12 février 2007 établissant pour la période 2007-2013, dans le cadre du programme général Droits fondamentaux et justice, le programme spécifique Justice pénale.

2013

- Le REFJ reçoit une subvention de fonctionnement pour la période 2014 - 2020 dans le cadre du Programme Justice de l'UE.
- La Commission européenne salue les réalisations du REFJ et confirme son rôle central dans la formation judiciaire⁵.

2015

- 10e anniversaire du Programme d'Echanges du REFJ.
- 10e anniversaire du concours Thémis du REFJ.

2017

- Le juge Wojciech Postulski est réélu Secrétaire général (2017 - 2019).
- Le REFJ signe un protocole d'accord avec le CEPOL et l'EASO.
- Le REFJ renouvelle son protocole d'accord avec la Cour européenne des droits de l'homme.

2019

- Le juge Markus Brückner est élu Secrétaire général (2020 - 2022).
- Adoption du plan stratégique du REFJ 2021 - 2027.

2021

- Le REFJ commence à intégrer les personnels judiciaires dans ses activités.
- Le REFJ accueille ses premiers membres associés.
- Les activités en présentiel reprennent après la COVID-19.

2014

- Le juge Wojciech Postulski est élu Secrétaire général (2014 - 2017).
- Le Conseil de l'UE reconnaît l'importance fondamentale du REFJ dans le domaine de la formation judiciaire européenne³.

2016

- Le REFJ adopte ses principes de formation judiciaire, qui fournissent un cadre pour la formation judiciaire en Europe.
- Le REFJ signe un protocole d'accord avec la Cour de justice de l'UE.

2018

La conférence des directeurs du REFJ à Vienne élabore le plan stratégique du REFJ pour la période 2021 - 2027.

2020

Le REFJ célèbre son 20e anniversaire dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19

2022

- La juge Ingrid Derveaux est élue Secrétaire générale (2023 - 2025).
- Lancement de l'initiative Judges@europe.
- Lancement du projet Balkans occidentaux II.
- Le REFJ et l'IOJT signent un protocole d'accord.

2022

Les faits marquants



Cette section donne un aperçu des réunions, projets et événements du REFJ qui ont marqué l'année 2022, hors activités de formation et d'échange ordinaires.

JANVIER

L'une des premières et plus importantes activités de 2022 a été la réunion annuelle d'évaluation des besoins de formation du REFJ. L'édition 2022 a rassemblé 75 participants, dont des membres du REFJ, de la Commission européenne et d'autres acteurs clés de la formation judiciaire pour discuter des besoins en formation des acteurs du système judiciaire européen. Les résultats de ces ateliers ont joué un rôle essentiel dans la préparation du programme de formation 2023 du REFJ.

Le REFJ a publié son calendrier d'activités de formation qui comprend l'ensemble de l'offre de séminaires organisés dans les domaines du droit civil, du droit

pénal, du droit administratif, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de la linguistique et des méthodes de formation judiciaire.

Le calendrier présente également l'offre du Catalogue Plus - des séminaires ouverts aux participants des membres du REFJ sur la base de la réciprocité - ainsi que du Catalogue des membres, qui propose une centaine d'activités organisées par certains membres du REFJ.

Le REFJ a également publié l'édition 2022 de sa revue annuelle Thémis, qui rassemble les meilleurs articles des demi-finales Thémis sélectionnés par les membres du jury.



Le calendrier d'activités du REFJ présente l'ensemble des activités de formation organisées par le REFJ à l'intention des juges, des procureurs et des personnels judiciaires de l'UE, ainsi que les activités des membres du REFJ

FÉVRIER

En février 2022, le REFJ a organisé une formation en ligne à destination des membres du REFJ, sur la préparation et la mise en œuvre du contenu et du budget des projets financés par l'UE. Le séminaire a réuni 58 participants et a permis de débattre de questions d'actualité dans le cadre de l'actuel appel à propositions sur la formation judiciaire de la Commission européenne. Les participants ont reçu des conseils relatifs à la conception de projets ainsi qu'à l'élaboration et au contrôle de budgets.

En février, le REFJ a également lancé le programme de subventions de formation judiciaire pour les magistrats, une initiative de formation permettant aux juges, aux procureurs et aux personnels judiciaires d'élaborer eux-mêmes leur projet d'échange sur la base de leurs besoins individuels de formation.

MARS

En mars 2022, le REFJ a lancé le projet Balkans occidentaux II. Cette initiative poursuit un double objectif : soutenir le développement d'un programme de formation sur le droit européen au Centre de formation judiciaire monténégrin et à l'Académie

judiciaire serbe, et soutenir la réforme judiciaire dans le contexte plus large de l'élargissement de l'UE aux Balkans occidentaux.

Le projet, qui se déroulera entre 2022 et 2025, est mis en œuvre dans le cadre du programme d'action multi-pays IPA II 2020 avec le soutien financier de la Commission européenne – Direction générale de la politique de voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR).

AVRIL

En 2022, les experts du groupe de travail « Linguistique » ont publié un nouveau manuel bilingue intitulé : « English for Judicial Cooperation in Family Law » / « Français pour la coopération judiciaire en droit de la famille ».

Le manuel comprend de nombreux exercices linguistiques accompagnés de leurs corrigés pour aider les lecteurs à pratiquer la terminologie du droit de la famille, de même que des introductions juridiques à chaque sujet et un glossaire des termes utilisés dans le domaine.



Les membres du REFJ lors de l'Assemblée générale 2022 à Paris, organisée dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne

MAI

En mai, le REFJ a organisé la première édition du forum *judges@europe* qui s'est tenu à l'Institut international de Syracuse pour la justice pénale et les droits de l'homme.

Ce forum confidentiel a permis d'aborder des questions clés pour le présent et l'avenir du système judiciaire européen, telles que le rôle des juges dans la protection de l'État de droit ou l'importance de l'intégrité et de l'indépendance du système judiciaire. Cette activité a réuni 38 juges des États membres de l'UE.

JUIN

L'Assemblée générale 2022 du REFJ s'est tenue les 7 et 8 juin à Paris. Lors de cet événement, les membres du REFJ ont élu la juge Ingrid Derveaux à la tête du secrétariat général pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025. Mme Derveaux succède au juge Markus Brückner, dont le mandat s'est achevé le 31 décembre 2022.

Les membres du REFJ ont également élu un nouveau comité de pilotage et de nouveaux membres pour les groupes de travail Programmes, Programme

d'Echanges, Linguistique et Méthodes de formation judiciaire. Leur mandat s'étendra également du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025. L'Assemblée générale a par ailleurs accueilli le ministère italien de la Justice, responsable de la formation du personnel judiciaire en Italie, en tant que nouveau membre associé.

Outre les représentants des membres, membres associés, observateurs et partenaires du REFJ, l'Assemblée générale s'est déroulée en présence du commissaire européen à la justice, Didier Reynders et du ministre français de la Justice, Éric Dupond-Moretti (vidéo). En juin également, le REFJ a organisé une session de formation dédiée aux coordinateurs d'activités du REFJ chargés de définir le planning et les objectifs des activités de formation du REFJ.

JUILLET

En juillet, le REFJ a organisé une session de formation sur la méthodologie de la formation judiciaire pour les membres du système judiciaire ukrainien. Cette activité a bénéficié de l'expertise du SSR (Centre néerlandais de formation et d'étude de la magistrature) et des Académies judiciaires tchèque et slovaque.



Le juge Markus Brückner a achevé son mandat de Secrétaire général du REFJ le 31 décembre 2022. La juge Ingrid Derveaux a été élue pour lui succéder lors de l'Assemblée générale du REFJ de 2022

SEPTEMBRE

En septembre 2022, le REFJ a organisé une conférence des directeurs consacrée aux nouveaux développements dans le domaine de l'éducation, qui concernent les institutions de formation du REFJ. L'événement a rassemblé les principaux représentants nationaux des membres du REFJ et d'autres institutions de formation judiciaire au sein de l'UE.

La conférence a été organisée sous l'égide de la présidence tchèque de l'Union européenne à Prague et a été présidée par l'Académie judiciaire tchèque.

En septembre 2022, le REFJ a ouvert l'appel à candidatures pour le Programme d'Échanges 2023. Pour la première fois, une session d'information a été organisée sous la forme d'un webinaire, afin d'expliquer la procédure de candidature et de répondre aux questions des juges, procureurs, s formateurs et personnels judiciaires intéressés.

NOVEMBRE

Dans le domaine des relations institutionnelles, le REFJ a signé un protocole d'accord avec l'Organisation internationale de la formation judiciaire (IOJT) afin d'échanger des informa-tions et des bonnes pratiques et, à terme, de renforcer les liens entre les deux institutions.

DÉCEMBRE

Le REFJ a été invité par la présidence tchèque du Conseil de l'UE à prendre la parole lors du Conseil « Justice et affaires intérieures » de décembre pour discuter avec les ministres de l'UE de l'accès à la justice et de l'État de droit. Le REFJ était représenté par son Secrétaire général Markus Brückner et sa Secrétaire générale élue Ingrid Derveaux, qui ont souligné le rôle de premier plan du REFJ dans le soutien à l'indépendance de la justice et à l'État de droit.

AUTRES ACTIVITÉS

Outre les activités mentionnées précédemment, le REFJ a mené de nombreuses autres initiatives en 2022.

Soutien du système judiciaire ukrainien

En coopération avec les écoles judiciaires néerlandaise, française, italienne et bulgare, le REFJ a organisé plusieurs sessions de formation relatives à la guerre en Ukraine. Ces activités visaient à former à la fois les magistrats ukrainiens et sur des sujets tels que la poursuite des crimes de guerre, la protection de l'enfance, la médecine légale, l'admissibilité et



La présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne a coorganisé la Conférence des directeurs du REFJ 2022 à Prague

la conservation des preuves, ainsi que le gel et la confiscation des avoirs. Le REFJ s'est également associé au secrétariat du Réseau génocide d'Eurojust pour organiser des ateliers destinés aux membres des équipes communes d'enquête chargées d'enquêter sur les crimes de guerre en Ukraine.

Concours Thémis

En 2022, le secrétariat du REFJ a organisé une nouvelle édition du concours Thémis. Les quatre demi-finales se sont déroulées en Italie, en Lituanie, en Hongrie et en Espagne. La grande finale a été accueillie pour la première fois par un observateur du réseau à Belgrade (Serbie). L'équipe roumaine a remporté l'édition 2022 de Thémis, l'équipe néerlandaise terminant deuxième et l'équipe tchèque, troisième. Au total, 176 futurs magistrats issus de 18 pays ont participé au concours.

Programme AIAKOS

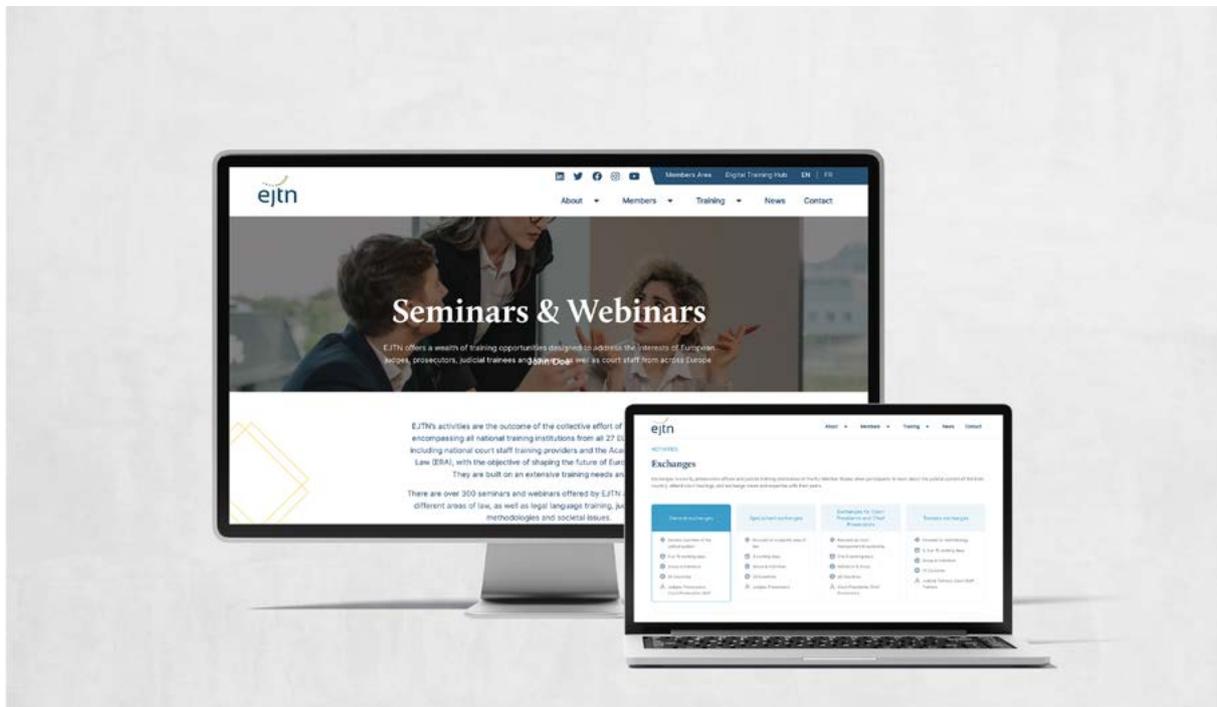
En 2022, le Programme AIAKOS destiné aux futurs magistrats a été organisé entièrement en présentiel sur quatre semaines d'échange. Les participants de 21 États membres de l'UE ont été accueillis dans 24 États membres et 25 institutions d'accueil. Près de 900 participants ont pris part à l'édition 2022 d'AIAKOS.

Coopération avec des partenaires stratégiques

Tout au long de l'année 2022, le REFJ a organisé un grand nombre d'échanges et de sessions de formation avec la Cour européenne des droits de l'homme, le Parquet européen, Eurojust, Europol, CEPOL, GEMME, l'AEAJ et bien d'autres institutions. Ces partenariats stratégiques permettent au REFJ d'offrir au système judiciaire européen un large éventail de possibilités de formation dans des domaines clés tels que la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la coopération judiciaire en matière civile, les équipes communes d'enquête, les crimes portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE ou les crimes de guerre, entre autres.

Amélioration des systèmes informatiques

Tout au long de l'année 2022, le REFJ a redoublé d'efforts pour améliorer ses systèmes informatiques. Le réseau a lancé un nouveau site web bilingue pour renforcer sa communication externe ainsi que le « Digital Training Hub », une plateforme de formation numérique contenant des informations sur les possibilités de formation et d'échange à destination des magistrats et personnels judiciaires européens.



Tout au long de l'année 2022, le REFJ a continué à investir dans des systèmes informatiques permettant un accès facilité aux formations et aux échanges pour les magistrats et personnels judiciaires

2022

Retour en détail sur l'année 2022

”

Le REFJ exprime sa sincère reconnaissance aux hôtes des 31 institutions membres et partenaires du REFJ qui ont investi de leur temps pour organiser des activités d'échange et accueillir les participants étrangers.

6.01. SHORT-TERM EXCHANGES

Vue d'ensemble

Les échanges judiciaires courts dans les juridictions et les institutions de formation judiciaire des États membres de l'UE constituent l'une des principales activités du REFJ.

Depuis le lancement du Programme d'Échanges en 2005, le nombre de participants et d'institutions d'accueil n'a cessé d'augmenter, tandis que l'offre de différents stages s'est considérablement étoffée afin de répondre aux besoins de formation des juges, procureurs, personnels et formateurs judiciaires de l'UE. Pour 2022, le portefeuille d'échanges de courte durée comprenait les activités suivantes :

Stages généralistes

Les stages généralistes sont ouverts aux juges, aux procureurs et aux personnels judiciaires. Lors d'un stage généraliste, les participants découvrent le système judiciaire de leur pays d'accueil, assistent à des audiences et échangent leurs points de vue et leur expertise avec leurs pairs. Dans un stage individuel, le participant en visite suit son homologue dans sa pratique quotidienne au sein d'un tribunal ou d'un parquet. Dans un stage collectif, les participants de différentes nationalités sont reçus dans le pays d'accueil au sein d'un groupe de visiteurs. Ils peuvent acquérir une connaissance pratique du système judiciaire du pays d'accueil et échanger points de vue et bonnes pratiques avec leurs collègues.

Échanges bilatéraux

Dans le cadre d'échanges bilatéraux, un groupe de juges, de procureurs ou de personnels judiciaires d'un(e) même juridiction ou parquet rend visite à ses homologues d'une juridiction/d'un parquet d'un autre État membre et échange expériences et meilleures pratiques. Les participants élaborent leur programme en étroite collaboration avec leurs partenaires d'accueil, ce qui leur donne la liberté de créer un échange adapté à leurs besoins. Ces échanges débouchent souvent sur des partenariats durables entre les juridictions, au-delà des frontières nationales.

Stages spécialisés

Les stages spécialisés sont ouverts aux juges et aux procureurs. Dans le cadre d'un stage spécialisé, les participants élargissent leur expertise dans un large éventail de domaines juridiques, tels que le droit de la famille, le droit des étrangers, le droit d'asile/des réfugiés, le droit bancaire, le droit des sociétés, le droit fiscal et le droit de la concurrence, le droit de la propriété intellectuelle et des brevets, la lutte contre la criminalité organisée, la lutte contre le terrorisme, la délinquance financière, etc.

Échanges destinés aux chefs de juridiction
Ces échanges permettent aux hauts responsables judiciaires de développer leurs compétences en matière de direction et d'administration des tribunaux sur des thématiques diverses, comme les médias et leur influence sur les juridictions, les technologies de l'information et de la communication, les ressources humaines ou la gestion financière.

Stages pour formateurs judiciaires

Ces stages sont ouverts aux formateurs judiciaires travaillant pour les institutions nationales de formation judiciaire, aux juges, aux procureurs et aux personnels judiciaires agissant en tant que formateurs. Ils permettent aux participants d'avoir une vue d'ensemble du fonctionnement de l'institution de formation du pays d'accueil, de son organisation et des méthodes de formation et outils pédagogiques au sein de l'institution d'accueil. Participants et hôtes partagent bonnes pratiques et méthodes de formation éprouvées.

Réalisations en 2022

Après deux années fortement marquées par la pandémie, le nombre de participants a augmenté de manière significative en 2022. Au total, 1 412 juges, procureurs, personnels et formateurs judiciaires de 29 pays ont participé à 536 échanges de courte durée.

Parmi eux, huit juges, procureurs et formateurs judiciaires des pays des Balkans occidentaux ont eu l'occasion de participer aux échanges destinés aux chefs de juridiction, ainsi qu'aux stages pour formateurs judiciaires dans le cadre du projet du REFJ Balkans occidentaux II.

En outre, pour la première fois, le REFJ a organisé un webinaire en septembre 2022 à l'intention des futurs candidats. Ce webinaire visait à présenter les différentes activités et la procédure de candidature dans le cadre du Programme d'Échanges afin d'aider les candidats intéressés à évaluer le programme qui leur conviendrait le mieux et à préparer leur candidature suffisamment à l'avance. Ce format sera utilisé à nouveau lors des prochaines sessions.

Types d'échanges de courte durée	Participants
Stages généralistes	810
Échanges bilatéraux	335
Stages spécialisés	144
Stages pour formateurs judiciaires	68
Échanges destinés aux chefs de juridiction	55
Total	1 412

6.02. STAGES DE LONGUE DURÉE

Vue d'ensemble

Les stages de longue durée constituent une occasion unique de se familiariser avec le travail, les procédures et le processus décisionnel de la Cour de Justice de l'Union européenne, de la Cour européenne des droits de l'Homme et d'Eurojust.

Les participants sont généralement affectés au cabinet d'un membre de la Cour, au Greffe ou au bureau d'un représentant national et participent à l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Réalisations en 2022

En 2022, plusieurs programmes de formation à destination des magistrats de l'UE ont continué à être

organisés grâce aux partenariats bien établis du REFJ avec les cours et institutions européennes. Au total, ce ne sont pas moins de 76 juges et procureurs qui ont été affectés à des stages d'une durée de 3 à 12 mois.

Grâce aux stages de longue durée, les participants ont pu approfondir leurs connaissances du droit de l'UE, des droits de l'homme et des instruments de coopération judiciaire en matière pénale, et se former aux procédures et à la jurisprudence des cours européennes.

Les stagiaires de longue durée sont encouragés à partager leurs expériences avec leurs collègues dans les États membres respectifs afin d'en faire bénéficier leur système judiciaire national.



© EUROJUST

En 2022, le REFJ a financé 20 stages de longue durée dans les différents bureaux nationaux d'Eurojust

6.03. VISITES D'ÉTUDE

Vue d'ensemble

Actuellement, le REFJ organise des visites d'étude à la Cour européenne des Droits de l'Homme, à la Cour de justice de l'Union européenne, à Eurojust, à l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à la Conférence de La Haye de droit international privé, à l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale ainsi que dans plusieurs institutions de l'UE, dont le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne.

Les institutions de formation judiciaire de l'UE peuvent détacher des juges, des procureurs, des formateurs et des personnels judiciaires pour participer à ces

activités. Pour de nombreux participants, ces visites représentent une première et unique occasion d'entrer en contact avec certaines des institutions d'accueil.

Réalisations en 2022

En 2022, le REFJ a organisé 17 visites d'étude, totalisant 33 jours de formation. Plus de 500 juges, procureurs formateurs et personnels judiciaires ont participé aux visites d'étude, ce qui en fait l'une des activités les plus demandées du REFJ.

Ces activités ont offert aux participants un excellent aperçu du fonctionnement quotidien des institutions de l'UE, des cours européennes et internationales et d'autres organisations. Elles ont également constitué un programme de formation complet et utile au bénéfice des magistrats des États membres de l'UE.



Un groupe de juges, procureurs et personnels judiciaires visite le siège du Parlement européen à Strasbourg lors d'une visite d'étude organisée par le REFJ

6.04. ÉCHANGES REFJ-CEPOL

Vue d'ensemble

Mis en œuvre en coopération avec l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL), le Programme d'Échanges commun REFJ-CEPOL est un programme de formation pratique permettant aux membres de la magistrature et des services répressifs de l'UE d'échanger sur leurs pratiques opérationnelles respectives.

Les professionnels de la magistrature et des forces de l'ordre ont l'occasion de visiter leurs lieux de travail respectifs — c'est-à-dire les services de police et les parquets des États membres de l'UE — afin de partager et de comparer leurs expériences, leurs méthodes de travail et leurs techniques d'investigation.

Les échanges REFJ - CEPOL discutés sont axés sur les thématiques suivantes : criminalité économique et financière, cybercriminalité, trafic de stupéfiants,

traite des êtres humains, criminalité environnementale, corruption et équipes communes d'enquête (ECE).

Réalisations en 2022

En 2022, 9 juges et procureurs ont visité des services de police spécialisés et des services de garde-frontières nationaux, et ont accueilli à leur tour 8 professionnels des forces de l'ordre dans leurs tribunaux ou leurs parquets.

Les évaluations menées par le REFJ et les échanges avec les participants ont montré que le niveau de satisfaction à l'égard de cette activité est très élevé, tant pour les organisations d'accueil que pour les organisations d'origine.

La coopération entre le REFJ et le CEPOL se poursuivra en 2023, permettant davantage d'échanges entre les membres du système judiciaire et les représentants des services répressifs.



Le programme d'échanges REFJ-CEPOL permet aux membres de la magistrature et des forces de l'ordre de l'UE de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques opérationnelles respectives

6.05. PROGRAMME AIAKOS

Vue d'ensemble

Le Programme AIAKOS est la principale activité de formation initiale proposée par le REFJ pour les futurs et jeunes magistrats. Il a lieu quatre fois par an (deux semaines pendant la session de printemps et deux semaines pendant la session d'automne) et est entièrement organisé en anglais.

Pendant les cinq jours de l'échange AIAKOS, les participants ont la possibilité d'assister à des audiences dans des tribunaux locaux, de visiter des prisons et des écoles judiciaires, de rencontrer des juges et procureurs expérimentés, de participer à des ateliers et d'échanger des idées avec leurs homologues européens.

L'objectif principal du Programme AIAKOS est de favoriser la confiance mutuelle entre les magistrats de l'UE et de soutenir le développement d'une culture judiciaire commune. Le programme vise également à sensibiliser à la dimension européenne du travail des

juges et des procureurs et à faciliter la coopération internationale à l'avenir.

Réalisations en 2022

En 2022, le Programme AIAKOS a été organisé entièrement en présentiel sur quatre semaines d'échange. Les participants de 21 États membres de l'UE ont été accueillis dans 24 États membres et 25 institutions d'accueil. Près de 900 participants ont pris part à l'édition 2022 d'AIAKOS.

Dans le cadre de cette édition, des sessions de formation en ligne sur l'art de juger, l'éthique judiciaire et la communication au tribunal ont été organisées simultanément pour tous les groupes d'échange.

Tous les participants d'AIAKOS ont pris part à cette activité. Les futurs et jeunes magistrats sont invités à contacter leur institution nationale de formation pour en savoir plus sur l'organisation du programme dans leur pays, ainsi que les conditions et les pays pour lesquels ils peuvent postuler.



Les participants à l'édition 2022 du Programme AIAKOS à l'Institut de formation judiciaire à Bruxelles (Belgique)

6.06. ÉCHANGES RÉGIONAUX

Vue d'ensemble

Récemment intégrés au Programme d'Échanges, les échanges régionaux visent la coopération transfrontalière directe entre deux pays. En développant une communication directe entre deux praticiens du droit proches d'une frontière européenne, les échanges régionaux visent à renforcer la collaboration directe à l'échelle locale.

Grâce aux échanges régionaux, les participants peuvent favoriser la confiance mutuelle et la coopération au niveau local, établir des relations de coopération à long terme et résoudre des problèmes pratiques liés à des affaires transfrontalières.

Les échanges régionaux sont ouverts à tout magistrat ou personnel judiciaire exerçant dans une juridiction proche d'une frontière. Il s'agit d'un échange sur initiative personnelle : les candidats doivent donc

identifier un homologue, préparer un projet d'échange et le soumettre au REFJ.

Réalisations en 2022

Lancés comme projet pilote en 2021, les échanges régionaux ont été pleinement intégrés à l'offre du Programme d'Échanges du REFJ en 2022 : 23 participants ont été affectés à 11 projets impliquant des autorités judiciaires de 10 États membres de l'UE.

En s'immergeant dans le système judiciaire d'un autre État membre dans le cadre d'un échange régional, juges, procureurs et personnels judiciaires disposent désormais d'un outil précieux pour mieux comprendre comment les pays voisins traitent les affaires et améliorer la coopération transfrontalière.

De nombreux participants ont apprécié l'importance de la communication directe entre les deux côtés de la frontière et ont établi des relations de coopération à long terme avec leurs institutions d'accueil.



Les participants aux échanges régionaux du REFJ peuvent établir des relations de coopération à long terme et mieux traiter les problèmes liés aux affaires transfrontalières

6.07. PROGRAMME DE SUBVENTIONS DE FORMATION JUDICIAIRE

Vue d'ensemble

Lancé en 2022, le programme de subventions de formation judiciaire du REFJ est conçu pour les juges, les procureurs, les personnels et formateurs judiciaires des États membres de l'UE intéressés par une expérience d'apprentissage flexible et autonome.

Les bénéficiaires du programme de subventions de formation judiciaire du REFJ reçoivent un soutien financier pour mener un projet de recherche pendant cinq jours ouvrables dans un autre État membre de l'UE. Les propositions de projets sont examinées au fur et à mesure tout au long de l'année à l'aide d'une grille d'évaluation préétablie.

L'objectif principal de ce programme du REFJ est d'aider les membres du système judiciaire de l'UE à apprendre et à développer des pratiques judiciaires plus efficaces et efficientes, à mieux aborder les problèmes pouvant survenir dans leur domaine de travail, et à encourager le dialogue international et la résolution de problèmes en collaboration.

Réalisations en 2022

En 2022, le programme de subventions de formation judiciaire du REFJ a financé trois propositions de projets innovants présentés par des juges allemands et polonais. Les projets portaient sur des questions liées aux tribunaux de traitement de la toxicomanie, au rôle de juge-médiateur, au droit de l'UE et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans les domaines du droit de la concurrence et du droit du travail. Les activités de recherche se sont déroulées en Belgique, en Croatie et en Espagne.

Le programme se poursuivra en 2023, permettant à un plus grand nombre de juges, de procureurs, de personnels judiciaires, et de formateurs d'explorer les idées et les modèles innovants d'autres États membres de l'UE et de favoriser la coopération et le dialogue avec leurs homologues.

ÉTUDE DE CAS:

Tribunaux de traitement de la toxicomanie

Les tribunaux de traitement de la toxicomanie proposent un traitement et une réadaptation sous surveillance aux délinquants ayant un problème de consommation de drogue. Ils sont généralement affiliés à un tribunal de district et constituent une alternative efficace à l'incarcération. Depuis 1989, de nombreux pays de common law ont mis en place des tribunaux de traitement de la toxicomanie. Ce type de tribunaux a également bénéficié d'un soutien important de la part des Nations unies.

La juge allemande Clivia von Dewitz a utilisé une subvention de formation judiciaire du REFJ pour effectuer une visite d'étude de cinq jours au Tribunal de traitement de la toxicomanie de Gand (Belgique) et étudier le fonctionnement pratique du tribunal belge de traitement de la toxicomanie. Elle a notamment assisté à des audiences et visité des centres de traitement et des prisons.

Son projet visait à analyser le fonctionnement des tribunaux de traitement de la toxicomanie dans un système de droit civil et la manière dont ils pourraient être mis en œuvre en Allemagne.

MME CLIVIA VON DEWITZ

Juge allemande

« La durée de la visite (cinq jours) était idéale. La personne qui m'a accueillie était la juge Annemieke Serlippens, présidente du Tribunal de traitement de la toxicomanie de Gand. Grâce à elle et à de nombreux autres professionnels, j'ai pu comprendre en détail le fonctionnement du système judiciaire belge de traitement des toxicomanes ».

« Ce séjour m'a également permis de mieux comprendre les différences entre les tribunaux de traitement de la toxicomanie dans les pays de droit civil et le modèle utilisé dans les pays de common law comme les États-Unis, le Canada et l'Australie ».

6.08. SÉMINAIRES DE DROIT ADMINISTRATIF

Vue d'ensemble

Le sous-groupe de travail « Droit administratif » du REFJ propose une vaste formation pratique à destination des juges administratifs, des procureurs, des formateurs, des professionnels du droit et des personnels judiciaires.

Depuis sa création en 2011, l'offre de formation s'est étoffée avec le développement de nouvelles bonnes pratiques et méthodologies, de façon à rendre les séminaires plus interactifs.

De plus, depuis 2020, le sous-groupe de travail sur le droit administratif organise une série de webinaires intitulée « Jurisprudence : les décisions les plus importantes de la CJUE représentant un intérêt pour les juges administratifs ». Les thèmes juridiques

abordés comprennent le droit fiscal de l'UE, le droit européen de l'environnement, le droit d'asile dans l'UE et la protection européenne des données.

Réalisations en 2022

En 2022, 14 activités ont été organisées (10 en présentiel et 4 en ligne) sur différents sujets, notamment le rôle de la justice administrative dans l'État, le droit fiscal de l'UE, le droit de l'immigration et d'asile au sein de l'UE, la protection des données et le droit à la vie privée, le droit européen de l'environnement, les marchés publics de l'UE, la procédure préjudicielle de l'UE, la responsabilité de l'État, la sécurité sociale et la série de webinaires sur les nouveautés en matière de jurisprudence.

Les différentes activités organisées en 2022 par le sous-groupe de travail « Droit administratif » du REFJ ont attiré au total 414 participants issus de 25 États membres.



Séminaire du REFJ sur la protection des données et le droit à la vie privée, organisé à l'Université de Zadar (Croatie)



NOMBRE DE PARTICIPANTS | **414**



NOMBRE DE NATIONALITÉS | **25**



NOMBRE D'ACTIVITÉS | **14**

6.09. SÉMINAIRES DROIT CIVIL

Vue d'ensemble

Le REFJ a lancé ses activités de formation en droit civil en 2011, dans le but de promouvoir la formation en droit civil et la coopération entre les magistrats des États membres de l'UE.

Les séminaires de droit civil du REFJ couvrent des domaines clés tels que la transmission et la signification des actes entre les États membres, l'obtention de preuves à l'étranger et la procédure civile européenne en matière de droit de la famille. Les séminaires portent également sur des questions de droit matériel, telles que le droit du travail transfrontalier et la protection des consommateurs dans le cadre de la législation européenne.

En outre, les juges, les procureurs et les personnels judiciaires peuvent bénéficier d'une formation sur des textes législatifs spécifiques tels que le règlement Bruxelles I (compétence judiciaire, reconnaissance et exécution des décisions en matière civile) et les règlements Rome I et II (conflit de lois en matière de contrats).

La plupart des séminaires et webinaires du REFJ dans ce domaine sont organisés en étroite collaboration avec des organisations partenaires, telles que le Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale (RJE Civil) et le Groupement européen des magistrats pour la médiation (GEMME).

Réalisations en 2022

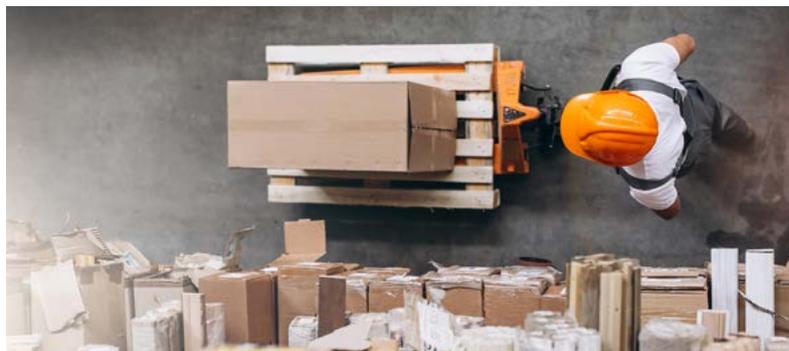
Le sous-groupe de travail « Droit civil » a organisé dix séminaires, trois webinaires et quatre webinaires de midi d'une durée d'une heure en 2022. Au total, 558 participants ont pu bénéficier d'activités de formation, dont 426 juges, 36 procureurs et 96 participants faisant partie des personnels judiciaires, ainsi que des juges stagiaires. Les participants provenaient de 25 États membres de l'UE.

Outre les domaines mentionnés précédemment, les séminaires de droit civil ont abordé des sujets importants en matière de droit européen, tels que la responsabilité civile et l'intelligence artificielle, le commerce électronique, le droit de la propriété intellectuelle, les marques et modèles et le règlement sur les successions de l'UE.

Les activités de formation en 2022 ont permis de traiter de la procédure civile européenne et de son importance dans la promotion de la sécurité juridique, de l'efficacité et de la protection des droits fondamentaux lors du traitement des litiges civils et commerciaux.

Autres thèmes importants abordés : ceux du droit européen de la famille et la protection des droits de la famille et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les affaires transfrontalières.

Enfin, le sous-groupe de travail « Droit civil » du REFJ a organisé une formation spécialisée en français juridique afin d'améliorer les connaissances et l'efficacité des juges et des procureurs en matière de médiation familiale, professionnelle et commerciale.



Les séminaires de droit civil du REFJ visent à améliorer la compréhension des juges et des procureurs quant à l'impact du droit de l'UE sur des domaines tels que le commerce électronique, la responsabilité civile et la propriété intellectuelle



NOMBRE DE PARTICIPANTS | **558**



NOMBRE DE NATIONALITÉS | **26**



NOMBRE D'ACTIVITÉS | **15**

6.08. SÉMINAIRES DE DROIT ADMINISTRATIF

Vue d'ensemble

Les activités du REFJ dans le domaine du droit pénal ont été lancées en 2010. L'objectif principal de ces activités est de former les juges, les procureurs et les personnels judiciaires européens afin de les aider à mieux comprendre le cadre du droit pénal de l'UE, mais aussi de promouvoir la confiance mutuelle et la coopération entre les membres du système judiciaire.

Les activités de formation du REFJ couvrent des domaines clés du droit pénal européen, tels que les équipes communes d'enquête (ECE), les enquêtes financières, la cybercriminalité, la lutte contre la corruption et le recouvrement d'avoirs, les opérations de lutte contre le terrorisme, la protection des droits des victimes et la lutte contre l'immigration illégale.

Les séminaires et webinaires du REFJ dans ce domaine sont organisés en étroite collaboration avec des organisations partenaires clés telles que le Réseau judiciaire européen contre la cybercriminalité (EJCN), le Secrétariat du Réseau génocide (GNS), le Réseau judiciaire européen (RJE), Eurojust, Europol, CEPOL, le Parquet européen (BPGE) et le Réseau des Équipes communes d'enquête (ECE).

Vue d'ensemble

En 2022, le sous-groupe de travail « Droit pénal » du REFJ a organisé 38 activités de formation, auxquelles ont participé 1 156 praticiens de l'UE et des membres observateurs.

L'année a commencé par une nouvelle formation sur la traite des êtres humains, qui a abordé les défis liés à la collecte de preuves et au fait de placer la victime au centre de l'ensemble du processus.

Une attention particulière a été accordée de façon continue aux outils de coopération judiciaire permettant de doter les procureurs et les juges des compétences nécessaires pour lutter contre la criminalité transfrontalière. Deux formations sur la coopération judiciaire en matière pénale, des simulations basées sur des affaires, une sur le mandat d'arrêt européen et deux sur la décision d'enquête européenne, ont été dispensées dans le cadre d'une méthodologie d'apprentissage par la pratique.

Les questions relatives aux preuves électroniques et à la cybernétique ont également été abordées en 2022. La formation a bénéficié de l'appui d'Eurojust, d'Europol et d'experts du domaine, qui ont discuté des défis liés à la collecte de preuves électroniques,



Séminaire du REFJ sur le droit pénal en avril 2022 à Bucarest, organisé par l'Institut national de la magistrature

aux échanges transfrontaliers, au gel d'informations en ligne, aux crypto-monnaies et à l'utilisation de l'IA.

Le BPGE a continué à susciter un vif intérêt et a fait l'objet d'une formation d'une journée et demie axée sur sa mission, ses compétences, sa structure et son mandat de lutte contre les délits portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union. En outre, deux sessions de formation spécialisée ont permis d'améliorer les compétences des juges et des procureurs dans la lutte contre la criminalité économique, en mettant l'accent sur le recouvrement et la confiscation des avoirs.

L'acquisition de connaissances et la sensibilisation ont favorisé la compréhension mutuelle entre les praticiens, qui ont participé à deux séminaires sur les droits procéduraux, l'un d'entre eux étant consacré à la directive sur les enfants.

L'engagement du REFJ en faveur des droits des victimes a été mis en évidence par une série de webinaires sur les droits des victimes et par une formation très appréciée, axée sur la violence domestique et les abus sexuels sur les enfants.

L'équipe du REFJ a joint ses efforts à ceux du secrétariat du Réseau génocide et a mis en place une formation à Nuremberg en juin 2022, axée sur l'enquête et la poursuite des crimes de guerre. Six autres webinaires ont été consacrés aux enquêtes et aux poursuites des crimes de guerre, à l'intention des magistrats des pays participant aux ECE. Les ateliers ont traité des questions telles que l'obtention de preuves dans les zones de guerre, l'audition de témoins et de victimes, la collaboration avec la société civile et la coopération transfrontalière. Le REFJ a également organisé plusieurs activités de formation en coopération avec le CEPOL.



NOMBRE DE PARTICIPANTS | **964**



NOMBRE DE NATIONALITÉS | **27**



NOMBRE D'ACTIVITÉS | **34**

FOCUS - CONSORTIUM CONJOINT REFJ-ERA POUR LA FORMATION DU PERSONNEL DU PARQUET EUROPÉEN

En juillet 2020, un consortium REFJ - ERA s'est vu attribuer un contrat-cadre pour fournir des services de formation spécialisée au personnel du Parquet européen (BPGE), suite à l'évaluation réussie du projet présenté dans le cadre d'un appel d'offres.

En 2021, le Consortium a coordonné 14 activités de formation en ligne pour le personnel du Parquet européen avec le soutien d'une équipe d'experts triés sur le volet. En 2022, le consortium REFJ - ERA a organisé 14 nouvelles sessions de formation en ligne.

Exemples de sujets abordés :

- Modèles de fraude et jurisprudence sur la Protection des intérêts financiers de l'Union (PIF)

- Fraude à la TVA
- Programmes de financement de l'UE et sources de revenus
- Politique de l'UE en matière de marchés publics
- Règlements financiers de l'UE
- Enquêtes financières
- Comptabilité judiciaire et outils analytiques
- Anglais juridique pour le droit pénal substantiel et procédural.

À la suite du renouvellement du contrat-cadre, le consortium REFJ - ERA mettra en œuvre 15 formations en ligne en 2023.



© EPP0 Tout au long de l'année 2022, le consortium REFJ - ERA a fourni 14 sessions de formation en ligne pour le personnel du Parquet européen

COOPÉRATION ENTRE LE REFJ ET EUROJUST

La coopération entre le REFJ et Eurojust a débuté en 2008, avec la signature d'un protocole d'accord entre les deux organisations. Le partenariat était initialement limité à des stages de longue durée. Au fil du temps, il a été étendu à des visites d'étude et des activités de formation lors desquelles les délégués d'Eurojust ont un rôle d'intervenants experts.

Activités de formation REFJ-Eurojust

En 2022, 10 experts d'Eurojust ont participé aux séminaires du REFJ et ont présenté des exposés techniques sur les sujets suivants :

- Coopération judiciaire en matière pénale
- Équipes communes d'enquête
- Cybercriminalité et preuves électroniques
- Mandat d'arrêt européen
- Crimes économiques et environnementaux
- Enquêtes transfrontalières sur les drogues
- Garanties procédurales

Visites d'étude REFJ-EUROJUST

En 2022, le REFJ a organisé une visite d'étude à Eurojust pour 28 participants, d'une durée de 2,5 jours. L'objectif premier de cette visite était de sensibiliser les participants au rôle d'Eurojust, aux compétences des membres nationaux d'Eurojust et aux instruments juridiques de coopération judiciaire en matière pénale. Les participants ont également visité Europol et la Cour pénale internationale.

Stages de longue durée du REFJ avec Eurojust

En 2022, le REFJ et Eurojust ont organisé 20 stages de longue durée de 3 ou 4 mois pour des participants de 13 États membres de l'UE. Les stagiaires ont travaillé avec leurs bureaux nationaux respectifs sur des affaires transfrontalières et ont participé à des réunions et à des centres de coordination. Grâce à cette opportunité unique, ils ont acquis une connaissance approfondie de la coopération européenne en matière de justice pénale et ont apporté leur soutien aux collègues d'autres États membres de l'UE.



« Les stages du REFJ à Eurojust sont une véritable réussite. Les stagiaires ont une occasion unique de se familiariser avec nos méthodes de travail. Et Eurojust bénéficie d'un nombre considérable de collègues dans toute l'UE, qui savent comment faire bon usage de notre accompagnement personnalisé. Nous sommes impatients de poursuivre cette coopération dans les années à venir. »

LADISLAV HAMRAN

Président de l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)



« Le programme de stage du REFJ m'a permis de travailler dans l'environnement international d'Eurojust et de découvrir les défis liés à l'entraide judiciaire au sein de l'UE. Ce stage de trois mois m'a donné un aperçu utile des différents instruments juridiques de l'entraide judiciaire. Cette expérience m'a été d'une grande aide pour mes enquêtes en tant que procureur en Autriche. »

HANNES GLANTSCHNIG

Assistant du membre national d'Eurojust pour l'Autriche et ancien stagiaire du REFJ

COOPÉRATION ENTRE LE REFJ ET CEPOL

La coopération entre le REFJ et le CEPOL a débuté en 2017 avec la première formation conjointe. Les premiers échanges pilotes ont été mis en œuvre en 2020. La coopération entre le REFJ et le CEPOL s'articule actuellement autour de deux grands axes : les activités de formation conjointes et les échanges.

Activités de formation REFJ-CEPOL

Chaque année, le REFJ coopère avec le CEPOL pour organiser jusqu'à 10 formations. En 2022, neuf activités de formation ont été organisées pour 177 participants issus des services répressifs et des systèmes judiciaires européens.

Échanges REFJ-CEPOL

Les échanges entre le REFJ et le CEPOL s'adressent aux procureurs, aux juges d'instruction et aux représentants des forces de l'ordre impliqués dans des affaires transfrontalières. En 2022, le REFJ et le

CEPOL ont organisé des activités d'échange pour 9 participants du REFJ et 8 participants du CEPOL.

Thèmes

Les activités de formation et d'échange ont porté sur les thèmes suivants :

- Criminalité économique, financière et environnementale
- Cybercriminalité
- Équipes communes d'enquête
- Preuves électroniques transfrontalières
- Lutte anti-corruption et recouvrement des avoirs internationaux
- Enquêtes financières sur les monnaies virtuelles
- Enquêtes transfrontalières sur les drogues
- Enquête sur l'aide à l'immigration illégale
- Traite des êtres humains.

6.11. SÉMINAIRES SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Vue d'ensemble

Lancé en 2017, le sous-groupe de travail sur les Droits de l'homme et les libertés fondamentales du REFJ (HFR SWG) développe des activités de formation judiciaire pour les juges, les procureurs et les personnels judiciaires européens.

Ces activités permettent aux praticiens de discuter des développements les plus importants et les plus récents en matière de droits de l'homme et de libertés fondamentales au niveau européen et de l'UE. Les participants suivent des formations dispensées par des experts de premier plan et échangent leurs expériences et leurs points de vue sur la législation nationale avec leurs homologues européens.

Le groupe de travail HFR organise des séminaires et des formations en coopération avec des partenaires externes du REFJ, tels que l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, la Cour

européenne des droits de l'homme et le Programme de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit du Conseil de l'Europe (HELP), l'Association des juges administratifs européens et l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale.

Réalisations en 2022

En 2022, le groupe de travail HFR a organisé onze sessions de formation pour 343 participants de 24 pays d'Europe, dont 21 États membres de l'UE, le Kosovo, la Macédoine du Nord et le Royaume-Uni.

Le groupe de travail HFR a élaboré de nouvelles sessions de formation sur des sujets tels que l'intelligence artificielle, les droits de l'homme et les droits fondamentaux des personnes âgées. Il a également exploré les défis actuels dans la sphère internationale des droits de l'homme avec un webinaire de midi sur les violations des droits de l'homme dans le contexte de la guerre en Ukraine, et un autre sur la législation de l'UE et la jurisprudence de la CEDH relatives aux minorités ethniques.



Le sous-groupe de travail « Droits de l'homme et libertés fondamentales » du REFJ offre un lieu d'échanges destiné aux praticiens, pour discuter des principaux développements en matière de droits de l'homme et de libertés fondamentales



NOMBRE DE PARTICIPANTS | **343**



NOMBRE DE NATIONALITÉS | **24**



NOMBRE D'ACTIVITÉS | **11**

6.12. SÉMINAIRES LINGUISTIQUES

Vue d'ensemble

Lancés en 2011, les séminaires linguistiques du REFJ se concentrent sur la formation des juges, des procureurs, des futurs magistrats, et des personnels judiciaires de toute l'UE en anglais, français, allemand, espagnol et, plus récemment, italien juridiques.

L'objectif principal de ce portefeuille est d'aider les participants à améliorer leurs compétences juridiques et linguistiques, de faciliter la coopération judiciaire transfrontalière et de soutenir le développement d'une culture juridique européenne commune.

Les participants sont formés à divers instruments juridiques dans des domaines tels que le droit civil, le droit pénal, le droit de la famille et les droits de l'homme. D'autres sessions plus spécialisées couvrent le droit d'asile, le droit de l'environnement et la lutte contre la cybercriminalité et la criminalité organisée transfrontalière.

Les formations combinent des sessions théoriques et pratiques, couvrant la terminologie juridique dans les quatre compétences linguistiques de base, à savoir la lecture, l'écriture, l'expression orale et l'écoute. Les sessions sont animées par des experts linguistiques et juridiques travaillant en tandem et de manière interactive avec un petit groupe. Outre ses séminaires présentiels de grande qualité, le REFJ organise également des cours de conversation en ligne et publie des manuels juridiques, disponibles gratuitement sur son site web.

Réalisations en 2022

En 2022, le programme linguistique a pu revenir à un mode de formation en présentiel. Les participants ont pu choisir parmi 11 options de formation et 4 cours d'été conçus pour les futurs magistrats. L'offre comptait en tout six sessions de formation sur la coopération judiciaire en matière pénale, civile et les

droits de l'homme et cinq séminaires spécialisés sur la cybercriminalité, l'asile et les réfugiés, la criminalité organisée transfrontalière, le droit de la famille et le droit de l'environnement. En outre, pour la première fois, le programme linguistique intégrait un cours d'espagnol juridique dans le domaine de la coopération judiciaire en matière civile.

Les quatre cours d'été se sont concentrés sur le vocabulaire de la coopération judiciaire dans les domaines du droit de la famille, du droit civil, du droit pénal et des droits de l'homme, respectivement.

La série de cours de conversation en ligne commencée en 2021 a été prolongée de 6 à 10 semaines de cours en ligne hebdomadaires d'une heure. Cette série a eu lieu trois fois au cours de l'année écoulée. En 2022, le groupe de travail Linguistique a réuni des experts linguistiques et juridiques pour publier un nouveau manuel bilingue : English for Judicial Cooperation in Family Law (Français pour la coopération Judiciaire en Droit de la Famille).



Formation en langue juridique dans le cadre de la coopération en matière pénale à l'École nationale de la magistrature à Bordeaux (France)



NOMBRE DE PARTICIPANTS | **747**



NOMBRE DE NATIONALITÉS | **22**



NOMBRE D'ACTIVITÉS | **45**

6.13. SÉMINAIRES SUR LES MÉTHODES DE FORMATION JUDICIAIRE

Vue d'ensemble

Le groupe de travail sur les méthodes de formation judiciaire a été créé en 2014. Son objectif principal est de développer et de diffuser des outils de formation applicables à de nombreux contextes, y compris des outils électroniques.

Le groupe a plusieurs sous-objectifs, tels que : cartographier les besoins des membres du REFJ en matière de méthodes de formation judiciaire, fournir une formation à l'art de juger, à l'éthique judiciaire et à la formation juridique, faciliter l'échange d'expériences entre les membres, et renforcer les activités liées au Forum sur la formation des formateurs.

Le groupe de travail sur les méthodes de formation judiciaire gère actuellement cinq équipes de projet distinctes : 1) évaluation des besoins en formation,

2) programmes et plans de formation innovants, 3) méthodologie de formation innovante : outils et apprentissage en ligne, 4) l'art de juger, et 5) leadership.

Le groupe aborde également des sujets horizontaux tels que l'évaluation des activités du REFJ, les sessions de formation pour les coordinateurs d'activités du REFJ et la production de manuels du REFJ.

Réalisations en 2022

En 2022, le groupe de travail sur les méthodes de formation judiciaire a organisé 13 séminaires et une formation pour les coordinateurs d'activités. Au total, 226 participants ont pris part à des activités en présentiel et à distance, coordonnées par 64 experts.

En 2022, les activités du REFJ en matière de méthodes de formation judiciaire ont inclus pour la première fois des formateurs des personnels judiciaires et des formateurs des pays des Balkans occidentaux.



Groupe de travail sur les méthodes de formation judiciaire – Deuxième réunion plénière
Septembre 2022 - Lisbonne, Portugal



NOMBRE DE PARTICIPANTS | **226**



NOMBRE DE NATIONALITÉS | **24**



NOMBRE D'ACTIVITÉS | **14**

6.14. CONCOURS THÉMIS

Vue d'ensemble

Le concours Thémis réunit de futurs juges et procureurs de différents États membres de l'UE et de certains pays tiers. Les futurs magistrats rédigent des articles académiques, font des présentations et participent à des discussions avec un jury d'experts ainsi que leurs pairs.

Le concours comprend quatre demi-finales sur quatre sujets différents : Droit de l'UE et droit pénal européen, Droit de l'UE et droit européen de la famille, Droit de l'UE et droit civil européen, éthique judiciaire et pratique professionnelle. L'équipe gagnante et l'équipe arrivée deuxième de chaque demi-finale se qualifient pour la grande finale, qui est organisée par l'équipe ayant remporté l'édition précédente.

Le gagnant de la grande finale reçoit un prix et une visite d'étude de cinq jours dans le pays de son choix, organisée en collaboration avec l'un des membres

du REFJ. Chaque année, les membres du jury sélectionnent les meilleurs travaux écrits pour la demi-finale. Depuis 2019, ces articles sont publiés dans la revue académique « Themis Annual Journal ».

Le concours Thémis constitue un forum de partage de valeurs communes et d'échange de nouvelles perspectives en matière de droit européen et international. Les futurs juges et procureurs peuvent débattre de l'UE et du droit européen, et bâtir une confiance mutuelle.

Réalisations en 2022

En 2022, le secrétariat du REFJ a organisé quatre demi-finales à Naples (Italie), Vilnius (Lituanie), Balatonszemes (Hongrie) et Barcelone (Espagne). La grande finale a été accueillie pour la première fois par un observateur du réseau à Belgrade (Serbie). L'équipe roumaine a remporté l'édition 2022 de la compétition Thémis, l'équipe néerlandaise terminant deuxième et l'équipe tchèque, troisième. Au total, 176 futurs magistrats issus de 18 pays ont participé au concours.



The 2022 Themis Grand Final in Belgrade (Serbia) was the first Grand Final organised by an EJTN Observer



NOMBRE DE PARTICIPANTS | **176**



NOMBRE DE NATIONALITÉS | **18**



NOMBRE D'ACTIVITÉS | **6**

PROJETS ET INITIATIVES



L'objectif principal du projet Balkans occidentaux II est de soutenir le développement d'un programme de formation sur le droit européen au Centre de formation judiciaire monténégrin et à l'Académie judiciaire serbe et de faciliter la participation des professionnels de la justice de tous les pays des Balkans occidentaux aux événements organisés par le REFJ.

7.01. PROJET BALKANS OCCIDENTAUX II

Vue d'ensemble

Le projet Balkans occidentaux II a été lancé en 2022 pour une durée de trois ans. Il est mis en œuvre dans le cadre du programme d'action multi-pays IPA II 2020 et bénéficie du soutien financier de la Commission européenne – Direction générale de la politique de voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR).

L'objectif principal du projet Balkans occidentaux II est de soutenir le développement d'un programme de formation sur le droit européen au Centre de formation judiciaire monténégrin et à l'Académie judiciaire serbe et de faciliter la participation des professionnels de la justice de tous les pays des Balkans occidentaux aux événements organisés par le REFJ.

Les institutions bénéficiaires sont : l'École albanaise de la magistrature, l'Académie de la justice du Kosovo⁷, l'Académie des juges et procureurs de Macédoine du Nord, le Centre de formation des juges et des procureurs de Bosnie - Fédération de Bosnie-Herzégovine, et le Centre de formation des juges et des procureurs de Bosnie - Republika Srpska.

Cette initiative de renforcement des capacités institutionnelles est soutenue par des experts des membres du REFJ ayant une expérience de la formation en droit de l'UE et des méthodologies de pointe en matière de formation judiciaire. Le REFJ travaille également avec des partenaires stratégiques dans la région, tels que l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et l'OSCE, afin d'assurer une cohérence de la formation au droit de l'UE dispensée.

Réalisations en 2022

En 2022, le projet Balkans occidentaux II a aidé l'académie judiciaire serbe et le centre de formation judiciaire monténégrin à réaliser une évaluation des besoins en formation sur le droit de l'UE. Dans le cadre de cet exercice, les institutions de formation et le REFJ ont organisé des discussions de groupe sur le droit de l'UE et lancé des enquêtes ciblées pour les membres des deux systèmes judiciaires.

Le programme de formation qui en résulte vise à aider les deux institutions à établir un réseau national d'experts et de formateurs sur le droit européen et sera mis en œuvre en 2023-2024.

Le programme se concentrera sur l'amélioration de la connaissance de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et offrira une formation et un accompagnement précieux pour l'amélioration de la rédaction judiciaire et de la recherche juridique sur le droit européen.

Le programme de formation est adapté au contexte spécifique du pays et prend en compte le rapprochement de l'acquis communautaire et de l'environnement juridique local dans le processus d'intégration à l'UE.

Avec le soutien du projet, des membres des systèmes judiciaires des Balkans occidentaux ont également participé à des événements organisés par le REFJ dans toute l'Europe, notamment des séminaires sur les méthodes de formation judiciaire, des échanges de formateurs judiciaires, des échanges destinés aux chefs de juridiction, ainsi que l'assemblée générale du REFJ. Ces activités devraient renforcer le réseau existant et les liens entre les membres et les observateurs du REFJ.

⁷Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut du Kosovo et est conforme à la résolution 1244 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies en 1999 et à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

7.02. FORUM JUDGES@EUROPE

Vue d'ensemble

Les conclusions du Conseil du 8 mars 2021, intitulées « Renforcer la formation des professionnels de la justice », invitent la Commission européenne à soutenir les réseaux judiciaires européens existants afin de promouvoir et d'améliorer le dialogue entre les juges de l'UE.

Dans ce contexte, le REFJ a créé judges@europe, un forum sécurisé et confidentiel pour aborder des questions clés pour le présent et l'avenir de la magistrature européenne, telles que le rôle des juges dans la protection de l'État de droit ou l'importance de l'intégrité et de l'indépendance du système judiciaire. judges@europe est également conçu pour permettre aux participants de discuter d'aspects plus concrets de leur travail quotidien, tels que l'auto-nomisation et les techniques de résilience dans des environnements à haut niveau de stress.

Le REFJ espère poursuivre cette initiative au-delà de cette première réunion et continuer à offrir un cadre familier et de confiance pour permettre le dialogue entre pairs et le travail en réseau dans les États membres de l'UE.

Réalisations en 2022

En 2022, le REFJ a organisé la première édition du forum judges@europe, qui s'est déroulée du 5 au 7 mai 2022 à l'Institut international de justice pénale et des droits de l'homme de Syracuse, en Italie. L'événement a réuni 38 juges qui ont discuté des développements récents de la jurisprudence européenne et analysé les caractéristiques de l'État de droit dans différents contextes judiciaires.

La liberté d'expression en constituait le thème principal. Les participants ont également échangé leurs expériences et leurs meilleures pratiques, et ont eu recours à la consultation par les pairs pour étudier des affaires concrètes.

La première édition de judges@europe a bénéficié de l'expertise de représentants de la Cour de Justice de l'UE, de la Cour européenne des droits de l'homme, de l'Association des juges administratifs européens, du Réseau européen des Conseils de la Justice et de l'association MEDEL⁹.



La première édition du forum judges@europe s'est déroulée du 5 au 7 mai 2022 à l'Institut international de justice pénale et des droits de l'homme de Syracuse, en Italie



NOMBRE DE PARTICIPANTS | **38**



NOMBRE DE NATIONALITÉS | **21**



NOMBRE D'ACTIVITÉS | **1**

7.03. WEBINAIRES DE MIDI

Vue d'ensemble

D'une durée d'une heure, les webinaires de midi rassemblent des juges, des procureurs et des formateurs et leur offrent une occasion unique d'échanger des expériences et des bonnes pratiques avec leurs homologues européens lors d'un webinaire en direct, toutes les deux semaines.

La série aborde les développements juridiques les plus récents dans tous les programmes du REFJ et propose plusieurs webinaires approfondis sur des sujets plus classiques du droit européen.

Un praticien ou un expert de premier plan donne une conférence pendant le webinaire, suivie d'une discussion animée par le coordinateur de l'activité.

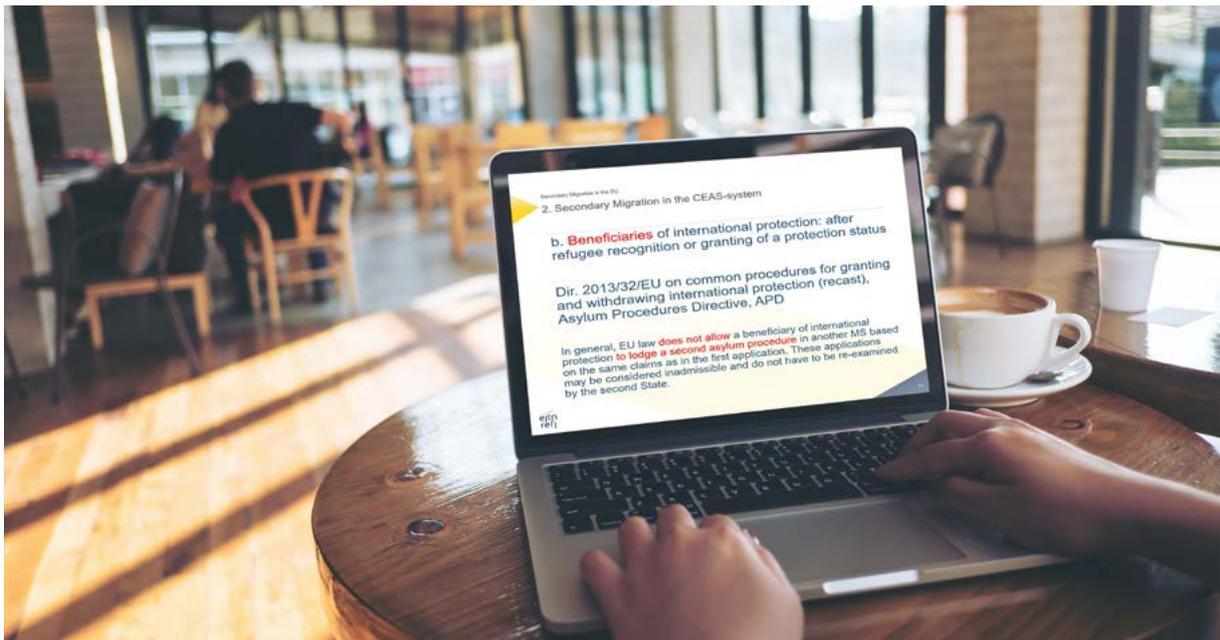
Depuis leur création en 2020, les Webinaires de midi sont devenus un rendez-vous fixe pour les juges,

les procureurs et les personnels judiciaires leur permettant d'approfondir leurs connaissances sur des sujets se rapportant au droit de l'Union européenne et d'échanger avec leurs collègues.

Réalisations en 2022

En 2022, 22 webinaires ont été organisés, abordant des sujets aussi divers que l'accès aux juridictions compétentes en matière d'environnement, la coopération judiciaire après le Brexit, les compétences en matière de leadership et de communication, et la profession juridique dans l'ensemble de l'Union européenne.

Le REFJ a également organisé plusieurs webinaires liés à la guerre en Ukraine qui ont abordé les défis actuels pour les juges et procureurs européens concernant le conflit. Parmi les sujets abordés figuraient la poursuite des crimes de guerre, la crise internationale des réfugiés et les droits de l'homme dans ce conflit.



NOMBRE DE PARTICIPANTS | **1,114**



NOMBRE DE NATIONALITÉS | **31**



NOMBRE D'ACTIVITÉS | **22**

8. PUBLICATIONS

Calendrier 2022 des activités de formation du REFJ

En 2022, le REFJ a publié une nouvelle édition de son calendrier annuel des activités de formation. Ce catalogue donne un aperçu complet des séminaires du REFJ organisés dans différents domaines, tels que le droit civil, le droit pénal, le droit administratif et les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Le calendrier comprend également des liens vers des outils d'apprentissage virtuel et d'autres ressources de formation, telles que le test linguistique en ligne du REFJ.

Catalogue Plus

Dans le cadre du calendrier des activités de formation du REFJ, le Catalogue Plus comprend environ 40 séminaires ouverts aux participants des membres du REFJ sur la base de la réciprocité. Le REFJ finance la participation des participants internationaux et assure l'interprétation pour garantir que la formation reste accessible aux candidats internationaux.

Catalogue des membres

Également dans le calendrier des activités de formation du REFJ, le catalogue des membres propose environ 100 activités organisées par des membres individuels du REFJ et ouvertes aux

participants d'autres organisations membres. Le REFJ peut financer des participants individuels par le biais de son fonds de bourses d'études. L'interprétation n'est généralement pas assurée dans le cadre de ces activités de formation, qui exigent de la part des participants internationaux des compétences linguistiques avancées.

Manuel sur le droit de la famille (anglais et français)

En avril 2022, les experts du groupe de travail Linguistique ont publié un nouveau manuel bilingue intitulé : « English for Judicial Cooperation in Family Law » / « Français pour la coopération judiciaire en droit de la famille ». Le manuel comprend de nombreux exercices linguistiques avec leurs corrigés pour aider les lecteurs à pratiquer la terminologie du droit de la famille, des introductions juridiques à chaque sujet et un glossaire des termes utilisés dans le domaine.

Revue annuelle Thémis 2022

Depuis 2019, les meilleurs articles des demi-finales Thémis ont été sélectionnés par les membres du jury et publiés dans la revue annuelle Thémis. Cette publication de niveau académique rassemble les meilleures propositions et idées des juges et procureurs stagiaires participant au concours.

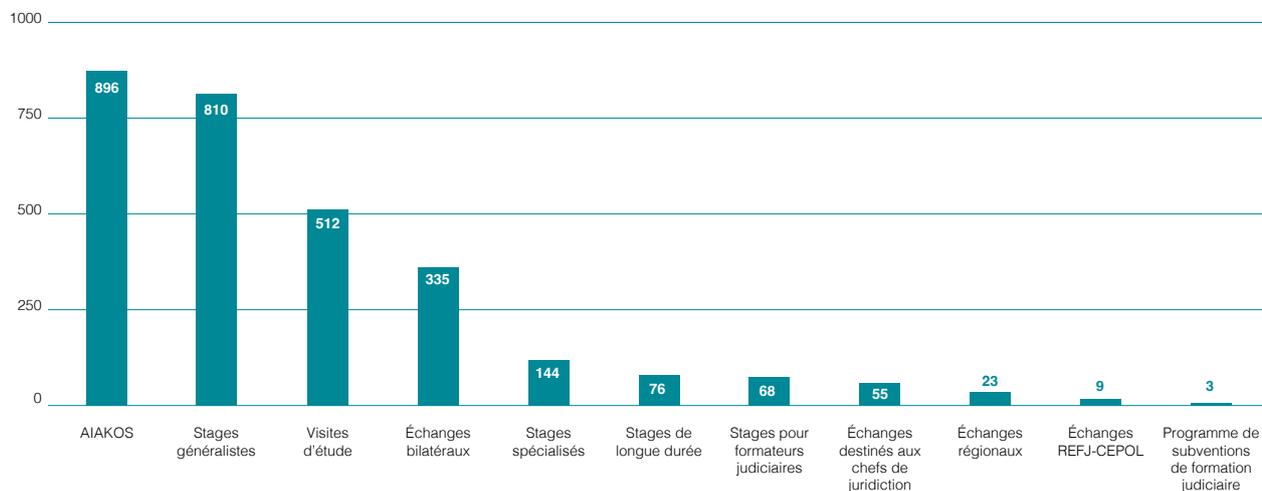


Les manuels de coopération judiciaire en droit de la famille sont conçus pour aider les praticiens du droit de la famille de l'UE à améliorer leurs connaissances juridiques en anglais et en français.

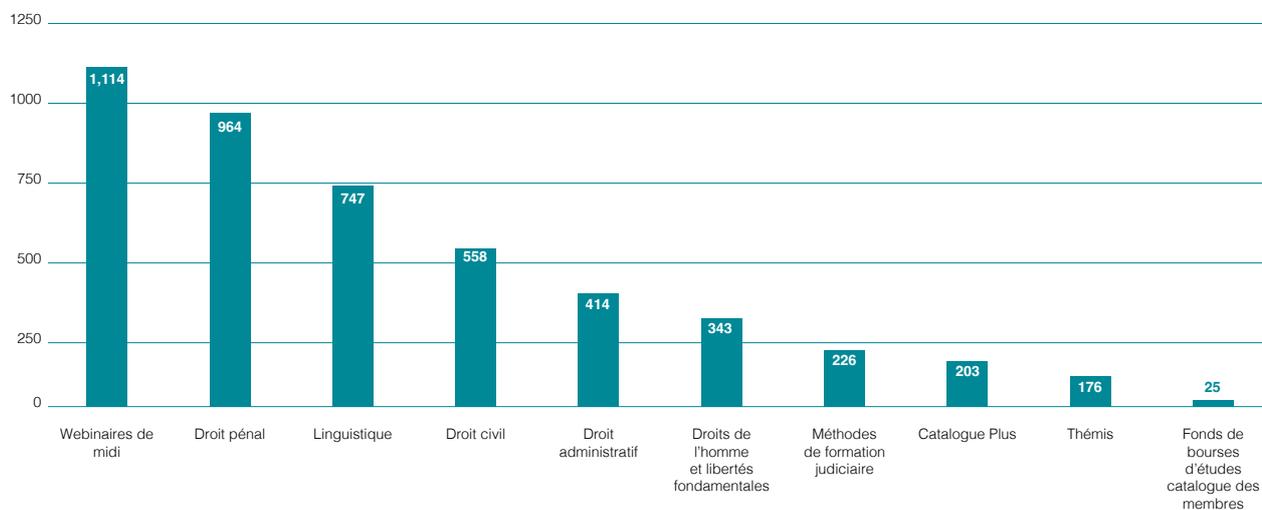
9. CHIFFRES CLÉS

9. CHIFFRES CLÉS

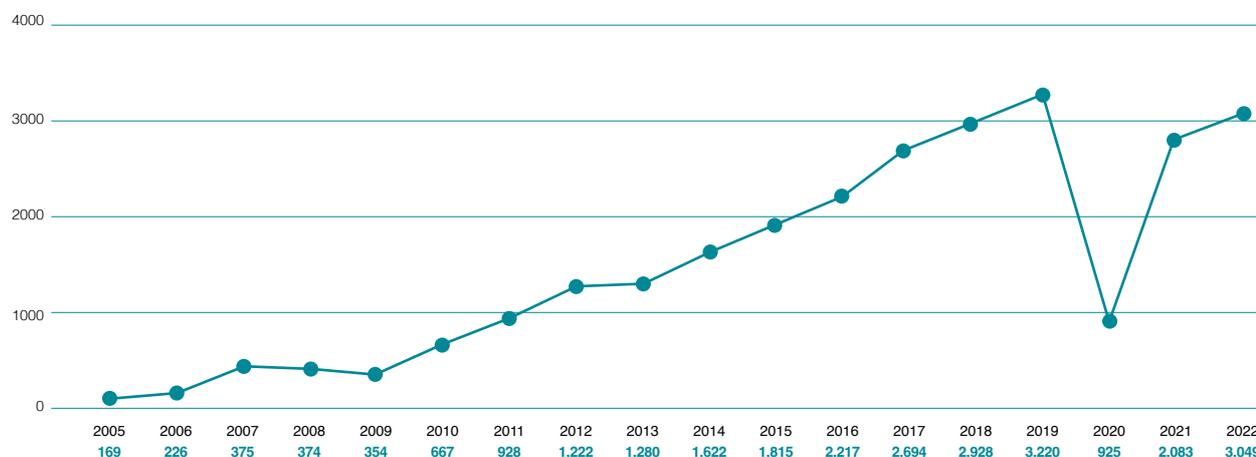
Participants aux échanges, visites d'étude et autres programmes du REFJ en 2022



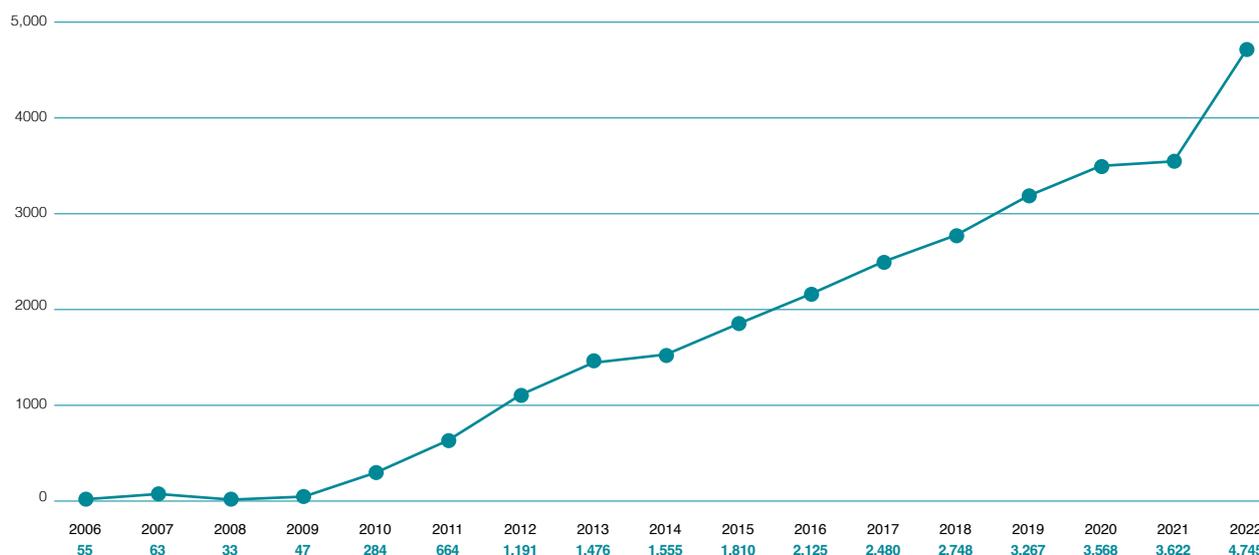
Participants aux actions de formation, aux webinaires et aux activités des catalogues en 2022



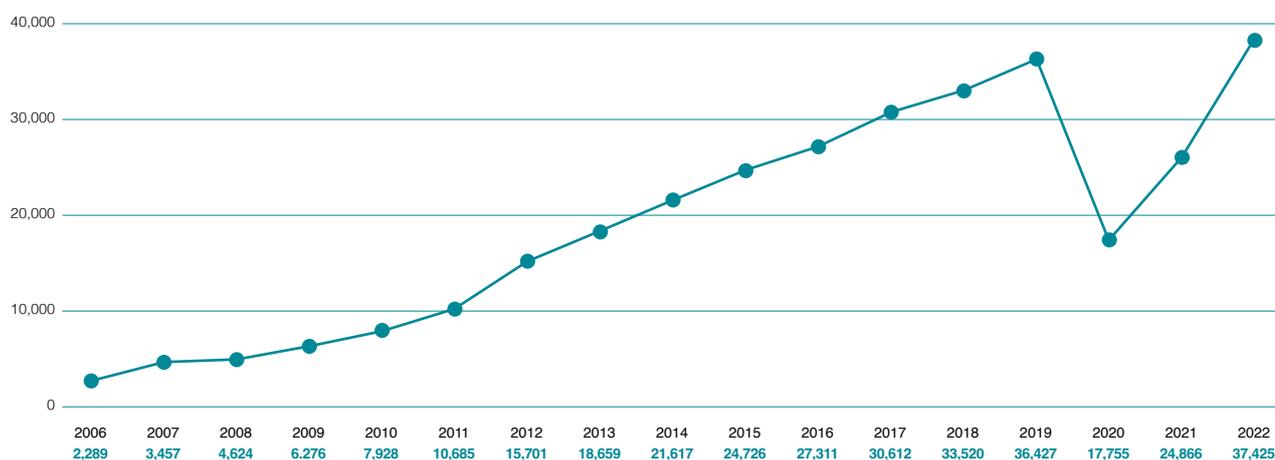
Participants au Programme d'Échanges pour les autorités judiciaires 2005 - 2022



Participants aux activités de formation et webinaires du REFJ 2006 - 2022



Nombre de jours de formation offerts par le REFJ 2006 - 2022



(1) Les chiffres incluent les participants à toutes les actions de formation, webinaires et activités des catalogues du REFJ, à l'exception des bénéficiaires du fonds de bourses du REFJ.

10. ANNEXES

10.01. MEMBRES

Le REFJ réunit les institutions nationales responsables de la formation judiciaire dans les États membres de l'UE et l'Académie de droit européen. Les membres du REFJ travaillent de concert pour développer des programmes de formation et des activités d'échange au profit des juges, des procureurs et des personnels judiciaires européens.



Académie de droit européen (ERA)

 Federal Ministry
Republic of Austria
Justice

AUTRICHE - Ministère
fédéral de la justice



BELGIQUE - Institut de
formation judiciaire (IFJ-IGO)



BULGARIE - Institut national
de la justice (NIJ)



CROATIE - Académie
judiciaire



CHYPRE - École de la
magistrature de Chypre



RÉPUBLIQUE TCHÈQUE -
Académie judiciaire



DANEMARK -
Administration judiciaire



ESTONIE - Bureau du
procureur général



ESTONIE -
Cour suprême



FINLANDE - Administration
des juridictions nationales



FINLANDE -
Parquet national



FRANCE - École nationale
de la magistrature (ENM)



ALLEMAGNE - Ministère
fédéral de la justice



GRÈCE - École nationale de
la magistrature (ESDI)



HONGRIE - Office national
de la justice (OBH)



HONGRIE - Bureau du
procureur général



IRLANDE - Comité
d'études judiciaires



ITALIE - Ecole nationale de
la magistrature (SSM)



ITALIE - Conseil supérieur
de la magistrature (CSM)



LETTONIE - Centre de
formation judiciaire de
Lettonie (LTMC)



LETTONIE - Bureau du
procureur général



LITUANIE - Administration
nationale des tribunaux



LITUANIE - Bureau du
procureur général

10.01. MEMBRES (SUITE)



LUXEMBOURG -
Parquet général



MALTE - Comité
d'études judiciaires



PAYS-BAS - Centre de
formation et d'étude de la
magistrature (SSR)



POLOGNE - École nationale
de la magistrature et du
ministère public (KSSIP)



PORTUGAL - Centre
d'études judiciaires (CEJ)



ROUMANIE - Institut national
de la magistrature (INM)



RÉPUBLIQUE SLOVAQUE
- Académie judiciaire de la
République slovaque



SLOVÉNIE - Centre de
formation judiciaire (JTC)



ESPAGNE - Centre d'études
juridiques (CEJ)



ESPAGNE - École
judiciaire



SUÈDE - Académie de
formation judiciaire



SUÈDE - Parquet
national suédois

10.02. MEMBRES ASSOCIÉS

Les membres associés sont des institutions nationales des États membres de l'UE chargées de la formation des personnels judiciaires. Ils peuvent participer aux travaux des organes du REFJ (à l'exception du comité de pilotage). Les membres associés peuvent assister aux Assemblées générales du REFJ mais n'ont pas le droit de vote..



France
École nationale des greffes



Italie
Ministère de la Justice



Malte
Agence des services
judiciaires



Portugal
Direction générale de
l'administration de la justice



Roumanie
École nationale des greffes

10.03. OBSERVATEURS

Le REFJ compte des observateurs représentant des organismes nationaux des pays candidats à l'adhésion à l'UE, d'autres pays européens et des services de la Commission européenne. Les observateurs du REFJ peuvent participer aux projets du REFJ mais ne peuvent pas voter à l'Assemblée générale.

Institutions de l'UE

Direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission européenne



Norvège

Administration des juridictions norvégiennes



Albanie

École albanaise de la magistrature



Serbie

Académie judiciaire de la République de Serbie



Bosnie-Herzégovine

Centre de formation des juges et des procureurs de la Republika Srpska
Institution publique



Suisse

Fondation pour la formation continue des juges suisses



Centre de formation des juges et des procureurs de la Fédération de Bosnie-Herzégovine



Royaume-Uni

Angleterre et Pays de Galles - Collège judiciaire



Irlande du Nord -

Commission d'études judiciaires



Géorgie

École supérieure de la justice



Écosse -

Institut judiciaire d'Écosse



Moldavie

Institut national de la justice



Ukraine

École nationale des juges



Centre de formation des procureurs d'Ukraine



Monténégro

Centre de formation du pouvoir judiciaire et du ministère public



Macédoine du Nord

Académie pour les juges et procureurs



10.04. ORGANISATIONS PARTENAIRES

Le REFJ estime qu'une coopération solide avec des partenaires de confiance est essentielle pour développer et promouvoir une formation de haute qualité pour les juges, les procureurs et les personnels judiciaires européens.

Institutions de l'UE



Cour de Justice de l'Union européenne

International bodies



Conseil de l'Europe



Cour européenne des Droits de l'Homme



Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Agences de l'UE



Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs



Agence de l'Union européenne pour l'asile



Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale



Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne



Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs

Autres organismes



Association des juges administratifs européens



Association des juges européens du droit de la concurrence



Association des Conseils d'État et des Juridictions administratives suprêmes de l'UE



Groupement européen des magistrats pour la médiation



Association européenne des juridictions du travail



Réseau judiciaire européen contre la cybercriminalité



Réseau judiciaire européen



Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale

10.04. ORGANISATIONS PARTENAIRES (SUITE)



Réseau européen
des procureurs pour
l'environnement



Forum des juges pour
l'environnement de l'Union
européenne



Secrétariat du réseau sur le
génocide - Réseau européen
de points de contact
concernant les personnes
responsables de génocide,
de crimes contre l'humanité
et de crimes de guerre



Association internationale des
juges pour les réfugiés et les
migrations



Réseau des Équipes
communes d'enquête



Institut Max Planck
d'anthropologie sociale



Réseau des Conseils
de Justice

NADAL

Réseau des procureurs
généraux ou institutions
équivalentes près les cours
suprêmes judiciaires des
États membres de l'UE



Réseau des Présidents des
cours suprêmes judiciaires
de l'UE



Conseil de coopération
régionale



Conférence de La Haye de
droit international privé

10.05. À PROPOS DU RÉSEAU EUROPÉEN DE FORMATION JUDICIAIRE

Le REFJ est un réseau d'institutions de formation judiciaire. Sa gouvernance et sa structure sont conçues pour favoriser le dialogue et la coopération entre ses membres.

La gouvernance est supervisée par l'Assemblée générale, qui se réunit chaque année, et par un comité de pilotage qui se réunit plusieurs fois par an.

Le Secrétaire général assure la bonne gestion du réseau et de ses finances, initie, coordonne et contrôle les activités du réseau, et dirige le secrétariat du REFJ.

Des groupes de travail spécialisés planifient et mettent en œuvre les projets et programmes du REFJ dans leurs domaines respectifs. Des sous-groupes de travail ciblés sont constitués pour traiter des projets spécifiques.



De gauche à droite : Markus Brückner, Secrétaire général du REFJ, Didier Reynders, Commissaire européen à la Justice, et Elie Renard, Directeur adjoint de l'ENM, lors de l'assemblée générale 2022 du REFJ

COMITÉ DE PILOTAGE DU REFJ¹⁰

PRÉSIDENTE

Pays-Bas Centre de formation et d'étude de la magistrature (SSR)

MEMBRES

Autriche Académie de droit européen (ERA)
Autriche Ministère fédéral de la justice
Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)
Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)
France École nationale de la magistrature (ENM)
Italie École supérieure de la magistrature (SSM)
Pays-Bas Centre de formation et d'étude de la magistrature (SSR)
Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)
Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)

GROUPE DE TRAVAIL PROGRAMME D'ÉCHANGES

ORGANISATEUR

Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)

MEMBRES

Autriche Ministère fédéral de la justice
Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)
Croatie Académie judiciaire
République tchèque Académie judiciaire
Estonie Bureau du procureur général
Estonie Cour suprême
France École nationale de la magistrature (ENM)
Allemagne Ministère fédéral de la Justice
Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)
Italie École supérieure de la magistrature (SSM)
Lettonie Bureau du procureur général
Lituanie Administration nationale des tribunaux
Lituanie Bureau du procureur général
Pays-Bas Centre de formation et d'étude de la magistrature (SSR)
Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)
Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)
Roumanie Institut national de la magistrature (INM)
Slovénie Centre de formation judiciaire (JTC)
Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)
Espagne École judiciaire

GROUPE DE TRAVAIL PROGRAMMES

ORGANISATEUR

Académie de droit européen (ERA)

MEMBRES

Autriche Ministère fédéral de la justice
Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)
Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)
Croatie Académie judiciaire
République tchèque Académie judiciaire
Finlande Administration des juridictions nationales
Finlande Autorité nationale chargée des poursuites
France École nationale de la magistrature (ENM)
Allemagne Ministère fédéral de la Justice
Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)
Hongrie Bureau du procureur général
Italie École supérieure de la magistrature (SSM)
Lettonie Centre de formation judiciaire de Lettonie (LTMC)
Lettonie Bureau du procureur général
Lituanie Administration nationale des tribunaux
Lituanie Bureau du procureur général
Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)
Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)
Roumanie Institut national de la magistrature (INM)
Slovénie Centre de formation judiciaire (JTC)
Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)
Espagne École judiciaire
Suède Ministère public suédois

¹⁰La liste fait référence à la situation en 2022, avant les dernières élections qui ont modifié la composition de ce Comité.

GRUPE DE TRAVAIL MÉTHODES DE FORMATION JUDICIAIRE

ORGANISATEUR

Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)

MEMBRES

Belgique Académie de droit européen (ERA)
Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)
Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)
Croatie Académie judiciaire
République tchèque Académie judiciaire
Estonie Bureau du procureur général
Finlande Administration nationale des tribunaux (ANC)
France École nationale de la magistrature (ENM)
Allemagne Ministère fédéral de la Justice
Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)
Hongrie Office national de la justice (OBH)
Italie École supérieure de la magistrature (SSM)
Lettonie Bureau du procureur général
Lituanie Administration nationale des tribunaux
Lituanie Bureau du procureur général
Pays-Bas Centre de formation et d'étude de la magistrature (SSR)
Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)
Roumanie Institut national de la magistrature (INM)
Slovénie Centre de formation judiciaire (JTC)
Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)
Espagne École judiciaire
Suède Académie de formation judiciaire
R.-U Angleterre et Pays de Galles - Collège judiciaire
R.-U.- Écosse Institut judiciaire d'Écosse

GRUPE DE TRAVAIL LINGUISTIQUE

ORGANISATEUR

République tchèque Académie judiciaire

MEMBRES

Académie de droit européen (ERA)
Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)
Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)
Croatie Académie judiciaire
France École nationale de la magistrature (ENM)
Allemagne Ministère fédéral de la Justice
Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)
Hongrie Office national de la justice (OBH)
Italie École supérieure de la magistrature (SSM)
Lettonie Centre de formation judiciaire de Lettonie (LTMC)
Lituanie Administration nationale des tribunaux
Lituanie Bureau du procureur général
Pays-Bas Centre de formation et d'étude de la magistrature (SSR)
Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)
Roumanie Institut national de la magistrature (INM)
Slovénie Ministère de la Justice
Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)
Espagne École judiciaire

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL DROIT ADMINISTRATIF

ORGANISATEUR

Roumanie Institut national de la magistrature (INM)

MEMBRES

Autriche Académie de droit européen (ERA)
Bulgarie Ministère fédéral de la justice
Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)
Croatie Académie judiciaire
Finlande Administration des juridictions nationales
Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)
Italie École supérieure de la magistrature (SSM)
Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)
Slovénie Centre de formation judiciaire (JTC)

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL DROIT CIVIL

ORGANISATEUR

Italie Ecole nationale de la magistrature (SSM)

MEMBRES

Belgique Académie de droit européen (ERA)
Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)
Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)
Croatie Académie judiciaire
Finlande Administration nationale des tribunaux (ANC)
France École nationale de la magistrature (ENM)
Allemagne Ministère fédéral de la Justice
Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)
Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)
Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)
Roumanie Institut national de la magistrature (INM)
Espagne École judiciaire

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL JUSTICE PÉNALE

ORGANISATEUR

Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)

MEMBRES

Autriche Académie de droit européen (ERA)
Autriche Ministère fédéral de la justice
Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)
Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)
Croatie Académie judiciaire
République tchèque Académie judiciaire
France École nationale de la magistrature (ENM)
Allemagne Ministère fédéral de la Justice
Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)
Italie École supérieure de la magistrature (SSM)
Lettonie Bureau du procureur général
Lituanie Bureau du procureur général
Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)
Roumanie Institut national de la magistrature (INM)
Suède Ministère public suédois

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

ORGANISATEUR

Allemagne Ministère fédéral de la Justice

MEMBRES

Belgique Académie de droit européen (ERA)
Autriche Ministère de la justice
Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)
Croatie Académie judiciaire
France École nationale de la magistrature (ENM)
Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)
Hongrie Bureau du procureur général
Italie École supérieure de la magistrature (SSM)
Lettonie Centre de formation judiciaire de Lettonie
Lituanie Bureau du procureur général
Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)
Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)
Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)
Espagne École judiciaire

10.06. SECRÉTARIAT DU REFJ

Les diverses activités du REFJ ne pourraient être menées à bien sans le travail et le dévouement de son équipe. Au 1er septembre 2022, les personnes suivantes faisaient partie du secrétariat du REFJ :

EJTN'S SECRETARIAT



**MARKUS
BRÜCKNER**

Secrétaire général



**INGRID
DERVEAUX**

Secrétaire
générale élue



**ALICIA
LOZANO**

Secrétaire
par intérim

UNITÉ OPÉRATIONNELLE



**BALTHAZART
QUENTIN**

Chef de bureau



**BAUR
EMILIE**

Secrétaire

UNITÉ PROGRAMME D'ÉCHANGE



**AUDE
MAGEN**

Cheffe d'unité



**ARMIN
SCHELLE**

Chargé de projet



**CHRISTELLE
DE COLIGNY**

Chargée de projet



**CAMILLE
DUREZ**

Chargée de projet



**FLAVIO
MASTRORILLO**

Chargé de projet

UNITÉ PROGRAMMES



**DOMUTA
CARMEN**

Cheffe d'unité



**MÓNICA
MARTÍ GARCÍA**

Chargée de projet
senior



**SARA
SIPOS**

Chargée de projet
senior



**ALINA
SECRIERU**

Chargée de projet



**DANIEL
GRAUR**

Chargé de projet

UNITÉ PROGRAMME D'ÉCHANGE



**BORJA SÁEZ
MARTÍNEZ**

Chargé de projet
junior



**EUNICE LITU
JUNIOR**

Chargé de projet
junior



**RASMUS VAN
HEDDEGHEM**

Chargé de projet
junior



**ARLETTE
YAP**

Chargée de projet
intérimaire



**CHUROU
KONE**

Chef d'unité

UNITÉ DES FINANCES



**AZIZA
BOUSSOUAB**

Assistante
comptable



**HELENE
CAMBRON**

Assistante
comptable



NGUYET HO

Assistante
comptable



**KHAOULA
KIHAL**

Assistante
comptable



**JOLANTA
SZCZEBIOT**

Assistante
comptable

PORTEFEUILLES AUTONOMES

MÉTHODES DE FORMATION JUDICIAIRE SUPERVISION

Cheffe de l'unité
Programmes



**ARNO
VINKOVIC**

Chargé de projet

LINGUISTIQUE SUPERVISION

Cheffe de l'unité Programmes



**BRANDI
BROWN-MOREAU**

Chargée de projet



**ONDREJ
STRNAD**

Chargé de projet

BALKANS OCCIDENTAUX SUPERVISION

Secrétaire générale du
REFJ



**VANJA
TEKIC**

Chargée de projet

10.07. EXPERTS DU REFJ

Le REFJ propose des formations aux juges, aux procureurs et aux personnels judiciaires dans un large éventail de domaines. Les programmes du REFJ couvrent des thèmes variés tels que le droit civil, le droit pénal, le droit de la consommation, le droit fiscal, le leadership judiciaire, les compétences linguistiques et l'intelligence artificielle.

DROIT ADMINISTRATIF

Holger Böhmman
Danute Jočienė
Stergios Kofinis
Sylvain Merenne
Evgenia Papadopoulou
Julia Rackow
Edith Zeller
Dubravka Aksamovic
Vlatka Butorac Malnar
Jasminka Pecotic Kaufman
Rosa Perna
Siniša Petrović
Gianluca Sepe
Daniel Severinsson
Georges Cavalier
Sofia Claro
Charlene Herbain
Maria Papadopoulou
Katerina Savvaidou
Alastair Sutton
Katelijne Declerck
Emellin de Oliveira
Ana Rita Gil
Matteo Gnes

Chandra Gracias
Boštjan Zalar
Fabrizio Cafaggi
Diana Urania Galetta
Anna Pappalardo
Epameinondas Troulinos
Florian von Alemann
Gábor Gyulai
Catherine Koutsopoulou
Paul Leplomb
Sampo Löf-Rezessy
Sofia Pinto
Federica Sona
Marie Baker
Anna Buchta
Tiago Fidalgo de Freitas
Marko Juric
Erik Kerševan
Peter Kimpian
Jonika Marflak Trontelj
Theodoros Galanis
Antonis Metaxas
Rui Tavares Lanceiro
Nikolay Angelov

Anders Bengtsson
Valerie Fogleman
Matthias Keller
Florian Stangl
Ugo Taddei
Wiebke Dettmers
Matthew Radley
Beatrice Ramascanu
Maciej Szpunar
Antonella Ciriello
Marilena Eirinaki
Anastasia Poulou
Grega Strban
Ferdinand Waegel
Christopher Bovis
Roberto Caranta
Constant de Koninck
Vitezslava Fricova
Marc Steiner
Michael Jurgen Werner
Spyridoula Karyda
Giorgio Monti
Anne Witt
Triantafyllos Zolotas



Une part essentielle du travail du REFJ est possible grâce à la précieuse contribution d'un grand nombre d'experts issus de toute l'Europe

PROGRAMME AIAKOS

Lorena Bachmaier Winter
Igor Taccami
Ivana Bendow
Giuseppe Buffone
Federica Casarosa
Maria Vittoria Catanzariti
Cristina Giovanna Cilla
Leslie Cuthbert

Filippo Donati
Marcella Ferri
Gianluca Forlani
Giovanni Giacalone
Kalliopi Kalampouka
Sanda Lisicin
Massimiliano Puglia
Moraru Madalina

Sara Maffei
Francesco Perrone
Elena-Ramona Richișeanu-Năstase
Georgios Safouris
Valeria Sico
Vasileios Skouris
Grigorios Zarotiadis

DROIT CIVIL

Apostolos Anthimos
Ilse Couwenberg
Aleš Galič
Cristina Mariottini
Maria Arantzazu Ortiz González
Mireia Artigot I Golobardes
Vincent Richard
Antonios Vathrakokoilis
Carlos Santalo Goris
Thomas Kadner Graziano
Andrea Bertolini
Jean-Sébastien Borghetti
José A. R. L. González
Rosa Lima Teixeira
Mafalda Miranda Barbosa

Susana Navas Navarro
Rui Vouga
Michel José Reymond
Iva Karin Šipek
Elise Mellier
Alexander Ramsay
Klaus Grabinski
Richard Arnold
Elisabeth Fink
Christian Di Fiore
Paolo Catalozzi
Eleonora Rosati
Bartosz Sujecki
Andrej Stec
Marzena Madrak

Kostas Papadimitriou
Raffaello Santagata De Castro
Jens Kleinschmidt
Robert Magnus
Ioana Olaru
Matthias Pruns
Anna Wysocka-Bar
Ischtar Khalaf-Newsome
Raimund Schwendner
Myriam De Hemptinne
Martina Erb-Klünemann
Joanna Guttzeit
Nadia Rusinova

DROIT PÉNAL

Aleksandra Ivankovich
Alexandre Oliveira
Alexandru Adrian Anghel
Alexandru Georgescu
Anda Madar
Andrea Venegoni
Andreea Claudia Buursuc
Ann Lukowiak
Ann Raes
Babek Oshidari
Beti Hohler
Bostjan Lamesic
Boudewijn De Jonge
Carmen De la Fuente
Cathrin Bauer-Bulst
Chloe Faucourt
Christina Schlepp
Claudia Pina
David Silva Ramalho
Elinor Fry

Estella Baker
Florance Gilbert
Francisco Luis
Hanna Lemoine
Harald Freyer
Henrik Attorps
Inge Dekissen
Jan Kerkhofs
John Hardy
Julius Dirma
Juraj Novocky
Karin Carlens
Klaus Vanhoutte
Laura Ceh
Laurel Baig
Lorenzo Salazar
Luc De Houwer
Luis Rodríguez Sol
Marco Alma
Marianne Capelle

Matevz Pezdirc
Michael Hopmeier
Paul Notenboom
Pawel Wasik
Peter Piccu-Van Speybroeck
Petra Wagner
Philippe Van Linthout
Pontus Bergsten
Ray Murphy
Riccardo Croce
Sophie Gschwind
Stelios Bios
Styliani Gialoglou
Teodor Nita
Thomas Cassuto
Valerie Kochuyt
Wendy De Bondt
Zoe Chaumont

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

Nuria Diaz Abad
 Andrej Kmecl
 Viktor Vadász
 Holger Böhmman
 Danute Jočienė
 Sylvain Merenne
 David Rabenschlag
 Arno Vinkovic
 Eva Wendler
 Edith Zeller
 Markus Brückner
 Sławomir Buczma
 David Feldman
 Paweł Sawicki
 Lorraine Schembri Orland
 Sandra Aigner-Accardo
 Petros Alikakos
 Paolo Bruno
 Eleni Frantziou
 Merijn Chamon

Christine Gödl
 Barbara Grabowska-Moroz
 Sanja Jovičić
 Diana Ungurenau
 Jonathan Bernaerts
 Ana Chirițoiu
 Mark Emerton
 Carolina Fons Rodríguez
 Agnieszka Kluczyńska-Cichocka
 Alice Margaria
 Laura Mijares
 Eugenia Relaño Pastor
 Vanessa Aeby
 Janeta Hanganu
 Danute Jočienė
 Ireneusz Kondak
 Aikaterini Lazana
 Raffaele Sabato
 Daniel Schmidt
 Nicolae-Horațius Dumbravă

James Hamilton
 Iria Sabela Gonzalez
 Matea Bašić
 Raluca Bercea
 Sietske Dijkstra
 Angelina Lazarova
 Marin Mrčela
 Andrea Bertolini
 Giuseppe Buffone
 Maria Giuliana Civinini
 Lassus Elise
 Pascal Pichonnaz
 Fernanda Neves Ana
 Monge Claudia
 Cristina Martins da Cruz
 David Mayor Fernández
 Helena Pereira de Melo
 Jean V. Mchale

MÉTHODES DE FORMATION JUDICIAIRE

Radovan Dluhy-Smith
 Trevor Elkin
 Kristýna Haluzová
 Pavel Humpolicek
 Eva Krejčová
 Yvonne Stedham
 Peter de Beer
 Nathalie Glime
 Joyce de Coninck
 Szilvia Halmos
 Karin Karlens
 Nikolaos Markopoulos
 Denisa Petriláková
 Roxana Rizoïu
 Mária Simon
 Enikő Szilágyi
 Lynn Griffin
 Tan Ikram
 Kairi Küngas
 Anna-Rose Landes

Margo Loor
 Leslie Cuthbert
 Andrew Hatton
 Maria Perquilhas
 Margarida Reis
 Richard Simms
 Alysse Daudet
 Zdenek Havlicek
 Ellis Jones
 Anastasia Patta
 Tanja Vybiralova
 Alex Biedermann
 Stephan Jaggi
 Martin Missong
 Alexander Morell
 Niamh Nicdaeid
 Roberto Puch-Solis
 Mark Schweizer
 Ivana Bilušić
 Anita Lazarin

Martina Mihordin
 Robert Sandell
 Rebecka Jaraj
 Seweryn Dmowski
 Rafał Nozdryn-Plotnicki
 Paweł Zdanikowski
 Dariusz Szawurski-Radetz
 Emma Bell
 Margarida Reis
 Philip Rostant
 Petros Alikakos
 Colette Stone
 Janja Roblek
 Clara Carulla Terricabras
 Bastian de Jong
 Marco Fabri
 Gianluca Grasso
 Juliette Lançon
 Otilia Pacurari

LINGUISTIQUE

Aleš Galič
 Alexandra Buciu-Barba
 Amanda Gedge-Wallace
 Amelia Onisor
 Ana Stokan
 Anda Ileana Duta
 Antonio Zárate Conde
 Antun Žagar
 Calogero Ferrara
 Christin Dallmann
 Dariusz Mazur
 Denisa Petriláková
 Dirk Merckx
 Dragos Dumitru
 Eva Samaniego Fernández
 Flavius Motu

Francisco de Paula Puig Blanes
 George Niagolov
 Gordon Y. Lingard
 Halina Sierocka
 Ingebjörg Darsow-Faller
 Irina Cornelia Rusu
 Isabel Alice Walbum Robinson
 Ivana Bendow
 Jan Kratochvíl
 José Antonio Díez Rodríguez
 José Villodre López
 Leona Černá
 Lorenzo Jannelli
 Maarja Torga
 Magdalena Ionescu
 Marine Fahy

Martin Hurych
 Miguel Ángel Campos Pardillos
 Monika Skinder-Pik
 Romulus Dan Varga
 Rose-Marie Plaksine
 Roxana Constantinescu
 Roxana Rizoiu
 Sanda Lisičin
 Šárka Ošťádalová
 Snježana Blažević Mandić
 Táňa Vybíralová
 Tatiana Bachvarova
 Vendula Sochorová
 Walter Quirynen
 Wolfgang Bartsch
 Zdeněk Havlíček

WEBINAIRES DE MIDI

Stergios Kofinis
 Fabrizio Cafaggi
 David Dickson
 Soraya Nour Sckell
 Roxana Constantinescu
 Radovan Dluhy Smith
 Rui Tavares Lanceiro
 Cristina Cruz

Mariana Todorova
 Helena Pereira de Melo
 Halina Sierocka
 Holger Bohmann
 Alberto de Franceschi
 Iva Pusahkarova
 Jeremy McBride
 Eva Samaniego Fernández

Emma J. Bell
 Heloísa Oliveira
 Martina Erb-Klünemann
 François Tillette de Mautort
 Lidia María Paloma Montaña

CONCOURS THÉMIS

Christine Gödl
 David Dickson
 Petros Alikakos
 Boriana Musseva
 Ilse Couwenberg
 Inesa Fausch

Aleš Galič
 Apostolos Anthimos
 Carlos Santaló Goris
 Cristina San Juan Serrano
 Crista Christensen
 Goran Selanec

Grzegorz Borkowski
 Matylda Pogorzelska
 José Antonio Díez Rodríguez
 Morana Briski

11.

ACRONYMES

CEJ	Centre d'Études Judiciaires (Portugal)
CEPOL	Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs
CJUE	Cour de Justice de l'Union européenne
EASO	Bureau européen d'appui en matière d'asile
CE	Commission européenne
EEE	Espace économique européen
AELE	Association européenne de libre-échange
RJE	Réseau judiciaire européen
REFJ	Réseau européen de formation judiciaire
ENM	École nationale de la magistrature (France)
BPGE	Bureau du Procureur général européen (Parquet européen)
ERA	Académie de droit européen
ESDI	École nationale de la magistrature (Grèce)
UE	Union européenne
EUROJUST	Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale
EUROPOL	Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs
FRA	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
GNS	Secrétariat du réseau sur le génocide - Réseau européen de points de contact concernant les personnes responsables de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre
HELP	Programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit
HFR SWG	Sous-groupe de travail du REFJ sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales
IFJ	Institut de formation judiciaire (Belgique)
IGO	Institut de formation judiciaire (Belgique)
ECE	Équipes communes d'enquête
KSSIP	École nationale de la magistrature et du ministère public (Pologne)
SSM	Ecole nationale de la magistrature (Italie)
SSR	Centre de formation et d'étude de la magistrature (Pays-Bas)
SWG	Sous-groupe de travail
R.-U.	Royaume-Uni



Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)

123, rue du Commerce
1000 Bruxelles, Belgique

P: +32 22 80 22 42

F: +32 22 80 22 36

E: ejtn@ejtn.eu

 [EJTN_eu](https://twitter.com/EJTN_eu)

 [ejtn_eu](https://www.instagram.com/ejtn_eu)

 [EuropeanJudicialTrainingNetwork](https://www.facebook.com/EuropeanJudicialTrainingNetwork)

 [company/ejtn](https://www.linkedin.com/company/ejtn)



Avec le soutien financier du Programme
Justice de l'Union européenne